PHARMACIE LANDRY
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE LA REGION
Ouvert jusqu'à **MINUIT**
Dimanche jusqu'à 9 heures p.m.
Tél. 753-7557

L'Action POPULAIRE
"JUSTICE ME GUIDE"
—1970—

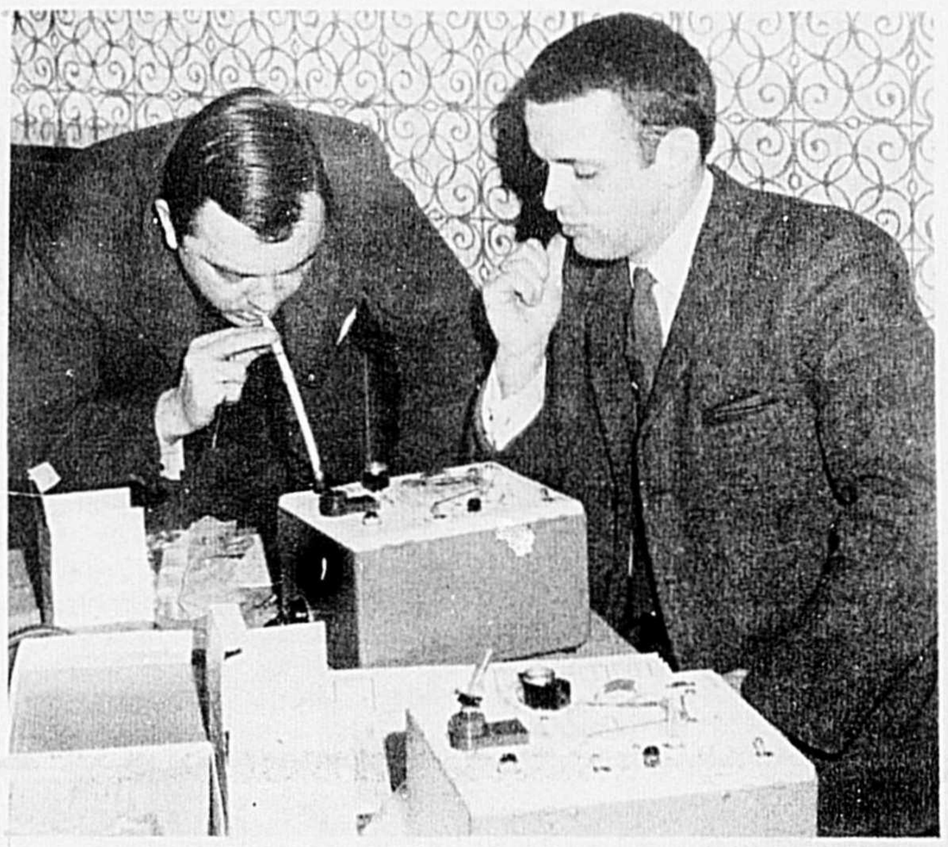
LVIIIe année — NO 3 JOLIETTE, MERCREDI LE 21 JANVIER 1970 2e CAHIER

85% des accidents de la route sont dus à l'alcool

Les journalistes "essayent" l'ivressomètre

JOLIETTE — La Sûreté du Québec, au cours d'une conférence de presse, a fait "essayer" aux journalistes de la région l'ivressomètre. La conférence de presse, tenue au Château Windsor de Joliette était conduite par l'inspecteur Aubin, responsable de l'escouade de la circulation de la division de Montréal, et le lieutenant Raymond Bellemare, responsable de la section de Joliette de la Sûreté du Québec. M. Jean L'Ecuyer, nouveau chef de la police municipale était aussi présent.

L'ivressomètre, selon l'inspecteur Aubin, a pour but la prévention des accidents de la route. Les expériences faites ailleurs ont donné des résultats très satisfaisants. Le Québec est la troisième province canadienne à tenter l'expérience de l'ivressomètre.



Après une réception offerte par le service des relations publiques de la Sûreté du Québec, un journaliste invité subit le test de l'ivressomètre sous le regard extrêmement sérieux de l'agent Guy Lamarre du détachement de la SQ à Berthierville.

L'IVRESSOMETRE

Depuis le 1er décembre 1969, le Parlement canadien a adopté une loi permettant l'utilisation de l'ivressomètre, connu également sous la vocable d'analyseur d'haleine loi qui a pour but de connaître l'état physique des personnes ayant la garde ou la conduite d'un véhicule moteur.

Les postes de la Sûreté du Québec de la section de Joliette, à savoir, Berthierville, Joliette, La Tuque, Louiseville, Rawdon, Ste-Anne-de-la-Pérade, St-Donat, St-Gabriel-de-Brandon, Saint-Michel-des-Saints, Shawinigan et Trois-Rivières, ont deux appareils disponibles, 24 heures par jour, permettant de prendre le test de l'ivressomètre de tout automobiliste soupçonné de conduire ou encore d'avoir la garde d'un véhicule moteur alors que sa capacité de conduire est affaiblie par l'alcool ou une drogue, contrairement aux articles 222, 223 et 224 du code criminel du Canada.

Les autorités de la Sûreté du Québec tiennent à mettre en garde les automobilistes de notre région contre l'usage abusif des liqueurs alcooliques, et elles tiennent également à souligner que les gens qui consomment des liqueurs alcooliques et qui conduisent leur voiture par la suite s'exposent à subir le test de l'ivressomètre et si la teneur d'alcool dans leur sang démontre que leur capacité de conduire est affaiblie par l'alcool, la loi sera appliquée avec toute sa rigueur.

Il est évident qu'il ne s'agit pas de mesures répressives, mais plutôt de prévention ,car les statistiques démontrent que 85% des accidents routiers sont imputables à des chauffeurs ayant leur capacité de conduire affaiblie par l'alcool.

Rencontre au Parti Québecois à Joliette

Après le repos des fêtes, les activités ont repris au Parti québécois. Une trentaine de représentants de comités des comtés de Joliette, Berthier, L'Assomption et Montcalm se sont réunis mardi et mercredi, les 13 et 14 janvier, au local du parti, 97, rue St-Paul à Joliette. M. Bélanger du comité central les a rencontrés pour discuter avec eux des projets intéressants visant l'action à entreprendre en vue de l'organisation des élections provinciales en 1970. M. Roger Hétu du comité de coordination a également reçu les suggestions faites à son comité.

Les échanges d'idées ont été très fructueuses et les organisateurs sont conscients des problèmes que pose la lutte contre la machine électorale des vieux partis, mais ils sont aussi conscients que la population est désabusée des méthodes de ces vieux partis.

Les organisateurs comptent sur la lucidité des électeurs beaucoup plus renseignés que jadis pour réveiller la population vers sa libération définitive.

Le comité de publicité
du Parti québécois

Nominations ecclésiastiques

M. l'abbé Jean-Marie Payette, vicaire à Ste-Elisabeth, devient vicaire à Crabtree où il remplace M. l'abbé Rodrigue Lavallée qui devient responsable à plein temps de la pastorale scolaire à l'Ecole Thérèse-Martin et au Pavillon Félix-Gadoury.



Nouvel avocat

M. Louis-Michel Hétu a été récemment admis à la pratique du droit. Il est le fils du juge C.-E. Hétu de Joliette. Il a fait ses études primaires à Joliette, secondaires au Collège de Rouyn et universitaires à l'Université Laval de Québec.

Me L.-Michel Hétu pratiquera à Joliette dans l'étude légale de Me André Asselin, au 340 Manseau, Joliette.

Ecole de vie intérieure

Qui ne veut pas connaître davantage un être aimé et qui ne désire pas partager sa vie? Vous tous qui ambitionnez de vivre plus intimement avec le Seigneur, Maître du Grand Amour, Il vous attend. Venez! Il vous enseignera sa vie magnifique sa Vie de bonheur.

Des cours de vie intérieure sont donnés tous les mois. Le prochain cours aura lieu jeudi le 29 janvier 1970 à 20 h., au Couvent des Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception. Le Père Oliva Gignac, c.ss.r. est le conférencier. Contribution: $1.50 par cours, incluant "pause café".

Pour renseignements, tél. 753-9488 (du lundi au vendredi), 756-4792 (samedi et dimanche); 756-8370 (en tout temps).

Les remerciements de M. Valmore Lapierre

A la suite de la magnifique fête dont j'ai été l'objet dimanche, le 11 janvier dernier, je m'en voudrais de ne pas remercier publiquement tous ceux qui m'ont témoigné leur estime et leur affection.

Mes remerciements vont tout d'abord à la Fraternité des policiers de Joliette et à son président, M. Gilles Thouin, qui ont organisé cette fête. Je puis leur dire que la façon dont ils ont voulu que soit couronné mon départ à la tête du département de la police de Joliette m'a profondément ému. Je conserverai un vif souvenir de la gratitude témoignée par mes coéquipiers de tous les jours.

Merci au maire de la Cité de Joliette, le Dr Camille-A. Roussin, dont les propos chaleureux qu'il a tenus à mon endroit ainsi qu'à l'endroit de mon épouse m'ont touché. Merci aux échevins de la Cité, particulièrement à M. Jean Bélair, président du comité de la police et des pompiers. Merci aussi à M. Maurice Lévesque, directeur des services à la Cité de Joliette.

Merci aux Chevaliers de Colomb qui ont profité de cette fête pour me témoigner concrètement leur estime.

Merci enfin à tous les citoyens de Joliette, particulièrement aux députés provincial et fédéral, MM. Pierre Roy et Roch Lasalle qui s'étaient donné rendez-vous dimanche dernier pour me rendre un émouvant hommage et m'offrir leurs meilleurs voeux.

Valmore Lapierre

Hommage à la mémoire de M. Henri Thouin



Depuis 25 ans à plusieurs reprises, il fut président du Conseil Central; il fut le fondateur du Syndicat des Employés en Biscuiterie de Joliette (E. Harnois et Fils Ltée) et pendant plusieurs termes, président de ce syndicat.

C'est pourquoi, nous, membres du Syndicat des Employés en Biscuiterie de Joliette, nous voulons rendre un dernier et vibrant hommage à ce grand homme qu'était M. Henri Thouin.

L'exécutif et tous les membres du syndicat Catholique et National des Employés en Biscuiterie de Joliette, s'unissent pour offrir à la famille du confrère Henri Thouin, leurs plus sincères condoléances.

Syndicat Catholique et National des Employés en Biscuiterie de Joliette
par: Guy Rainville, vice-président



DR MICHEL GAUTHIER

A Joliette le 16 janvier, à l'âge de 61 ans est décédé le Dr Michel Gauthier, M.D., médecin durant 28 ans à Ste-Elisabeth, époux d'Augustine Alary, demeurant à 68 rue Guy, Notre-Dame des Prairies, Joliette.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 19 janvier, départ des Salons Garceau et Garceau, 636 boul. Manseau, Joliette, pour l'église de Notre-Dame des Prairies où le service fut célébré à 1 h. 30. Inhumation au cimetière de Ste-Anne des Plaines.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Dr Yvan Gauthier, époux de Louise Larocque de Montréal, M. Raynald Gauthier, marié à Jeannine Ducharme de Joliette, Denis, Micheline, Jean-Pierre, Ghislaine, Danielle, Gaétan Gauthier, tous de Joliette, aussi cinq petits-enfants, et plusieurs autres parents.

M. FLORIAN MORIN

A Joliette, le 14 janvier, à l'âge de 45 ans est décédé M. Florian Morin, employé de la Cité de Joliette depuis 24 ans, époux de Bernadette Houle, demeurant à 1296 rue Piette, Joliette.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 17 janvier, au départ des Salons Garceau et Garceau, 636, boul. Manseau, Joliette, pour se rendre à l'église St-Pierre où le service fut célébré à 3 h. 30. Cérémonie civique à l'Esplanade de la Cité, à 3 h. Inhumation au cimetière de Joliette.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Réal (Ghislaine Gagné) de Joliette, Raymond (Paulette Héneault) de Joliette, Raymonde (Marcel Smith) de Joliette, Michel, Roger, Francine, André, Gilles, Marcel, Yves et Jean-Louis de Joliette; son père: M. Athanase Morin, de Chertsey.

M. LIONEL PARE

A Joliette, le 12 janvier, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Lionel Paré, époux en 1ère noces de feu Albina Venne et en deuxièmes noces de feu Alexina Breault, demeurant autrefois à St-Ambroise de Kildare.

Les funérailles ont eu lieu jeudi le 15 janvier, départ des Salons Azellus Garceau à St-Ambroise de Kildare, pour l'église paroissiale où le service fut célébré à 2 h. 30. Inhumation au cimetière du même endroit.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Fernand marié à Lumina Laurin, Réginald, époux de Georgette Grisé de Longueuil, Blandine (Mme Roméo Héneault), Mlle Fernande Paré de Montréal, Aurella (Mme Jean Raymond Guilbeault) de Joliette, Alida (Mme Florimond Soulières), de St-Paul; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Ludger Bordeleau, de Ste-Marcelline, Mme Almanzar Breault, de St-Jacques, M. et Mme Marcel Grenier, de St-Liguori.

MLLE SYLVIE RIOPEL

A St-Côme, le 19 janvier, à l'âge de 15 ans, est décédée Sylvie Riopel, fille de M. et Mme Bernard Riopel (Pauline Aumont).

Les funérailles auront lieu jeudi le 22 janvier, au départ des Salons Garceau et Chevrette, pour l'église paroissiale de Saint-Côme où le service sera célébré à 3 heures p.m. Inhumation au cimetière du même endroit.

La défunte laisse dans le deuil, outre son père et sa mère; ses frères et soeurs: Lauraine (Mme Noël Pelletier) de Berthier, Angelle (Mme Jean-Pierre Laporte) de Ste-Béatrix André, Danielle, Jean, Bertrand, Johanne, Yvon, Louise et Martin Riopel, de Saint-Côme, plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines et nièces.

M. J.-P. TETREAULT

A Joliette, le 17 janvier, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph-Philippe Tétreault, époux d'Angélina Despatie, autrefois de St-Thomas de Joliette.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 20 janvier, au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 674 rue St-Louis, pour la Cathédrale de Joliette où le service fut célébré à onze heures. Inhumation au cimetière de Joliette.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Edgar Tétreault, M. et Mme Adrien Tétreault, Mme Léna Thomas et Mme Hervé Tétreault ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants et autres parents.

MME DONAT GAGNON

A Ste-Elisabeth le 15 janvier à l'âge de 74 ans est décédée Mme Donat Gagnon, née Marie-Flore Villemure.

Les funérailles ont eu lieu lundi, au départ des Salons Hermann Joly, pour l'église paroissiale où le service fut célébré à 3 h. 30. Inhumation au cimetière du même endroit.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Gabriel Gagnon (Noëlla Goulet), Ste-Elisabeth, M. et Mme Benoît Ducharme (Jeanne d'Arc), Joliette, Mme Jules Dumontier (Yvette) Ste-Elisabeth, M. et Mme Maurice Gagnon (Rita), St-Justin, M. et Mme Paul Olivier (Cécile), St-Paul, M. et Mme Victor Bérard (Lise), N.-Dame des Prairies, M. et Mme Rosaire Gagnon (Thérèse Coutu), Ste-Elisabth, R. Soeur Louiselle Gagnon, Sr de la Providence à Joliette, M. et Mme Bernard Gagnon (Claire Simard), Montréal, M. et Mme Denis Gagnon (Colette Clermont), Montréal, 45 petits-enfants et un arrière petit-fils; un frère, une soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Georges Villemure, Témiscamingue, M. et Mme Joseph Gagnon (Marie-Reine Villemure), Mme Joseph Villemure, Mme Héribert Villemure, Ste-Elisabeth, Mme Adolphe Villemure, Joliette, Mme Arthur Gagnon, St-Séverin de Prouxville, Mme Emile Ducharme (Lydia Gagnon) Joliette, M. et Mme Henri Gagnon, Ville St-Gabriel, M. et Mme Philias Gagnon, L'Assomption, MM. Maurice et Benoît Gagnon, L'Assomption, M. et Mme Paul-Emile Rainville (Marie-Louise Gagnon), Ste-Elisabeth.

M. et Mme E. Landry décèdent à quelques heures d'intervalle

RAWDON — Le 28 décembre, à l'âge de 81 ans, décédait Mme Eugène Landry, née Rose-Anna Bertrand. Son époux décédait, quelques heures plus tard, soit le 29 décembre à l'âge de 78 ans.

Unis dans la morts comme ils l'avaient été dans la vie, M. et Mme E. Landry eurent des funérailles collectives à Rawdon. L'inhumation se fit au cimetière de St-Ambroise, paroisse natale de M. Landry. Mme Landry était née à St-Alexis.

Les défunts laissent pour pleurer leur perte leur fille et leur gendre: M. et Mme Marcel Dubuc (Pierrette) de Montréal.

Mme Landry laisse ses frères: Dr Albert Bertrand et M. Edouard Bertrand, et leurs épouses; M. Landry laisse un frère, une soeur, un beau-frère et ses belles-soeurs: M. et Mme Rodolphe Fleury, M. et Mme A. Landry, de Ste-Mélanie, Mme Edouard Landry de St-Ambroise, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Nos condoléances aux familles Landry et Bertrand.

L'ÉDUCATION à votre service

L'esprit de l'école élémentaire

Q. — Qu'est-ce qui fait la différence entre l'école élémentaire d'aujourd'hui et celle d'hier?

R. — L'école élémentaire d'aujourd'hui comme celle d'hier veut contribuer à favoriser l'épanouissement maximum de l'enfant aux plans social, culturel et affectif. Cependant, elle n'est plus une fin en soi mais un moyen d'accéder à des études de niveau secondaire. Les jeunes Québécois de niveau élémentaire se voient de moins en moins imposer une science d'autorité; ils apprennent au contraire à comprendre, à chercher, à développer leurs talents et leurs goûts. Ils cherchent à acquérir le plus grand nombre possible de moyens d'expression et de communication. Ce sont ces outils qui leur permettront d'entreprendre leurs études secondaires.

L'article 3 du règlement numero 1 est véritablement le noeud de la réforme scolaire à l'élémentaire. Il décrète que "dans chaque école, au début de l'année scolaire, les élèves sont classés selon leur âge. Ils sont ensuite répartis en groupes de travail selon les critères déterminés en commun par le personnel académique du cours élémentaire de l'école".

Q. — Quelles seront les conséquences de ce nouveau mode de regroupement?

R. — La base sur laquelle s'appuie la formation des groupes, c'est la personnalité entière de l'élève plutôt que sa maîtrise du programme d'études. L'année degré (1ère, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e années) doit donc disparaître pour faire place au groupe de travail. Ce regroupement n'a pas nécessairement de référence avec la somme de connaissances acquises par les élèves.

Dans une école élémentaire renouvelée, le rôle des professeurs prend une grande importance, car c'est maintenant à eux qu'il appartient de fixer les critères de regroupement et de préciser les moyens d'atteindre les objectifs fixés par les programmes d'études.

Les progrès des élèves deviennent continus, c'est-à-dire que chacun progresse au rythme qui lui convient. La durée du cours élémentaire peut donc être variable selon les individus au lieu d'être fixée à sept ans pour tous les élèves.

Q. — Y a-t-il beaucoup d'écoles élémentaires renouvelées au Québec?

R. — Environ 25% des écoles élémentaires ont tenté d'appliquer partiellement le règlement numéro 1 à l'élémentaire.

On constate que les expériences sont très prudentes et même un peu timides. On peut cependant affirmer qu'une bonne proportion du personnel enseignant se prépare à entrer dans le renouveau scolaire dans les plus brefs délais. L'année 1970 marquera sans doute un tournant dans la bonne voie.

(Cette chronique a été préparée par le Service des parents du ministère de l'Education).

MONUMENTS MALO
388 Beaudry Sud
Tél. 756-6980
Joliette

Tél. 753-7427
674, St-Louis Joliette
Omer Landreville
Directeur de Funérailles
Morgue Provinciale
Service d'ambulance



Ancien de Joliette à l'honneur

Mgr Charles Beaudry p.d. décoré de la croix du combattant de l'Europe

Dernièrement, lors d'une cérémonie officielle, Mgr Charles Beaudry, p.d., curé de Pointe-aux-Trembles, recevait le titre de chevalier de l'ordre "Pollonia Restituta".

On lui remettait en même temps la croix du combattant de l'Europe, insigne honorifique décerné par la Confédération européenne des anciens combattants avec l'approbation des organismes de Strasbourg, pour récompenser et honorer les mérites des anciens combattants de l'Europe.

Cet insigne est formé de trois croix réunis qui évoquent la civilisation occidentale et son unité: La croix blanche: celle de la paix; la croix rouge: le sacrifice des tués; la croix d'or: gloire de tous ceux qui ont combattu pour la patrie.

Photo de gauche à droite:

Son honneur M. le juge Redmond Rocher, colonel honoraire du Régiment Maisonneuve, 1er vice-président de la Légion royale canadienne.

Me Marian Levandowski, ministre plénipotentiaire au Canada



Gouvernement polonais à Londres.

Mgr le colonel Charles Beaudry, m.b.e., c.d., p.d., ancien aumônier général de l'armée; chanoine honoraire d'assise, Italie; aumônier provincial de la Légion royale canadienne; curé de la paroisse St-Enfant-Jésus, Pointe-aux-Trembles.

M. Stanislas Bozic: délégué pour le Canada de sa Majesté le Roi Pierre II, de Yougoslavie.

Emissions d'obligations de Notre-des-Prairies

La paroisse de Notre-Dame-des Prairies, comté de Joliette, a vendu, le lundi 22 décembre, à Cliche & Associés Ltée, une émission de $144,000. d'obligations, à 9% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 93.31. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 10.0955%. L'emprunt comporte un solde de $136,000. à renouveler en 1980 pour un terme additionnel de 30 ans.

C'est en octobre 1968 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait alors vendu $300,000. de titres à 7½% dont $242,000. en séries 10 ans et $58,000. à terme 20 ans, au prix de 93.53. Le coût moyen net de la finance avait été de 8.4324%.

Voici les soumissions reçues pour la présente émission:

Cliche & Associés Ltée: $144,000. à 9% 1971-80 — Prix: 93.31 — Coût net: 10.0955%.

Durocher, Rodrigue & Cie Ltée: $144,000. à 9% 1971-80 — Prix: 92.00 — Coût net: 10.3175%.

Datées du 1er janvier 1970, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er janvier 1971 au 1er janvier 1980 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er janvier et 1er juillet) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la Province de Québec. Autorisé par les règlements nos 37-1968 et 39-1968, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et divers autres travaux municipaux.

L'évaluation imposable de la paroisse pour 1968, s'élevait à $9,702,510. Le 31 décembre 1968, la dette nette à long terme de la corporation se chiffrait à $735,679. L'an passé, la paroisse comptait 3,900 âmes.

Vous posez-vous des questions au sujet de l'assurance-chômage

QUESTIONS AU SUJET DE L'ASSURANCE-CHOMAGE?

EN CE QUI CONCERNE UN TROP-PAYE...

La Commission d'assurance-chômage a répondu à certaines questions qui intriguaient des assurés. Y a-t-il des questions auxquelles vous aimeriez qu'on réponde dans cette rubrique?

Q. J'ai reçu un avis de trop-payé le 5 décembre 1969 qui est ainsi conçu:

"Les gains que vous avez perçus pour les semaines commençant les 7 et 14 juillet 1968 ont été évalués à $90.67 et $180.04, respectivement. Comme vous n'en n'avez pas fait la déclaration à ce moment-là,

(A suivre à la page 9)

Sainte-Marcelline président du Club Bourguignon Sainte-Marceline

Au Bourguignon de Ste-Marcelline, l'année recommence avec un nouveau conseil d'administration: M. Jacques Hodgson a été élu président, M. Pierre Perreault, 1er vice-président, M. Kenneth Hilt, 2e vice-président; M. Claude Lapointe, secrétaire-trésorier; comme directeurs: MM. Raymond Baillargeon, Bernard Loyer, Paul Lefebvre.

Bon succès au nouvel exécutif. Faites du club Bourguignon de Ste-Marcelline le club le mieux organisé et le plus actif de la région. Le souper de cette semaine sera préparé par le Bourguignon Bernard Loyer assisté de M. Fernand Roy. Ce sera sûrement un repas particulier.

Michel Coutu, dir. pub.

A Saint-Pierre

L'atelier pédagogique en marche

Mardi soir dernier au cours d'une rencontre au Pavillon Marguerite Bourgeois, l'exécutif de l'Atelier pédagogique de St-Pierre s'est choisi un nouveau président en la personne de M. Jean-Claude Leblanc. Ce dernier est principal-adjoint à l'école polyvalente Barthélemy Joliette. Il sera secondé dans son travail par Mme Hélène Héroux, vice-présidente; Mme Jocelyne Désy, secrétaire; M. Emile Adam, trésorier. Le bureau de direction est formé, au total, de sept parents, de sept enseignants du secteur et des directions d'écoles.

Le bureau de direction prévoit se rencontrer régulièrement afin de suivre, avec la collaboration de tous et de chacun, les différentes applications du plan de réforme pédagogique en vigueur dans nos écoles.

Sincères félicitations à tous les membres de l'exécutif. Meilleurs voeux de succès dans leur engagement pour le plus grand bien de nos enfants.

La secrétaire

Quand vous traversez à pied une étendue de glace dont vous ne connaissez pas l'épaisseur, munissez-vous d'une longue perche que vous portez dans la position horizontale. S'il vous arrivait alors de passer à travers la glace, les extrémités de la perche seraient retenues de part et d'autre du trou et vous aideraient à vous sortir de là plus facilement.



EDITORIAL

Les options des prochaines élections provinciales

Roland Gauvreau

Maintenant que le parti libéral s'est donné un nouveau chef, les électeurs du Québec vont parler élections. La rumeur populaire fixe déjà au mois de mai le prochain appel au peuple. Si les créditistes de Réal Caouette n'embarquent point dans la galère provinciale, trois partis se feront la lutte dans chacun des comtés de la province: l'Union Nationale, sous la conduite de Jean-Jacques Bertrand, les libéraux, sous la direction d'un tout jeune chef, Robert Bourassa, et le Parti Québécois de René Lévesque et Gilles Grégoire.

Aujourd'hui que la mode est à l'économique, que les libéraux ont choisi un chef, avocat et économiste, qui a conduit sa campagne sous le thème de l'économique; aujourd'hui que le chef de l'Union nationale vient de lancer, avec une certaine confiance, sa campagne sous le signe de l'économique; aujourd'hui que René Lévesque développe aussi le même thème, ce ne sera pas suffisant pour permettre à l'électeur moyen de faire un choix entre les candidats, entre les partis.

Le thème de l'indépendance politique paraîtra donc, sous toutes les facettes des autres thèmes politiques, et l'on demandera au peuple, peut-être sans le lui crier aussi brutalement dans les oreilles, de choisir déjà entre le fédéralisme avec des espoirs de correction, et l'indépendance politique avec des points d'interrogation de taille.

Si le Parti Québécois a opté déjà pour la Souveraineté, l'Indépendance et le Séparatisme, l'Union nationale, tout en déclarant vouloir rester dans le Canada, a gardé un espoir mitigé dans le système fédéral et semble, au cours du prochain appel au peuple, vouloir ménager la chèvre et le chou: être Québécois et Canadien sans accepter d'être tout à fait ou l'un ou l'autre.

A son congrès de fin de semaine à Québec, le Parti libéral du Québec a opté décisivement pour le fédéralisme. Jean Lesage, le chef démissionnaire et, tour à tour, les trois candidats à sa succession ont insisté sur leur fédéralisme et ont été applaudis sans retenue par les délégués et le public.

Qu'arrivera-t-il maintenant? La jeunesse de Bourassa pourra-t-elle amener les jeunes à penser qu'on peut être jeune et vouloir quand même rester canadien? Bourassa, dans une campagne électorale, pourra-t-il, à la façon d'un Trudeau, gagner à lui les jeunes et en même temps les moins jeunes? Le nouveau chef libéral s'apprête-t-il, comme Jean Lesage a été l'homme des années 60, à devenir l'homme politique de la décennie qui commence?

Les spéculations vont maintenant aller leur train? Chacun des partis va fourbir ses armes politiques, sortir de son sac les promesses électorales, faire sortir les solutions miracles qui doivent assurer au Québec un avenir merveilleux.

Mais la question première que chacun se posera restera celle-ci: L'avenir merveilleux du Québec peut-il se situer dans un isolement magnifique? L'avenir merveilleux du Québec n'est-il pas situé plutôt dans un fédéralisme canadien renouvelé au sein duquel le Québec peut faire agir son nationalisme économiquement puissant?

Quel parti politique aura la réponse complète?

Et quelle réponse complète acceptera aux élections provinciales de mai (?) prochain le peuple souverain... des électeurs du Québec.

Roland Gauvreau

Création des Presses de l'Université du Québec

Québec — Publier et diffuser les oeuvres d'étudiants, de professeurs et de chercheurs de l'Université du Québec: tels sont les objectifs premiers des Presses de l'Université du Québec, que l'Assemblée des gouverneurs a créées lors de sa réunion du 25 septembre dernier. Elles publieront également des oeuvres de collaborateurs extérieurs et du matériel pédagogique comme des manuels, des diapositives, des cartes, des disques.

Pour leur première année d'existence, les P.U.Q. publieront quatre ou cinq livres. Elles publieront également des CAHIERS DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC, dont le premier paraîtra à la fin d'octobre et portera sur l'économie québécoise"; huit à dix numéros des CAHIERS pourront sortir cette année. Les P.U.Q. éditeront de plus LE JEUNE SCIENTIFIQUE, revue mensuelle de vulgarisation antérieurement publiée par l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences); le premier numéro sortira en novembre.

Structures

La décision de créer les Presses de l'Université du Québec fait suite aux recommandations d'un groupe de travail auquel ont participé des représentants de l'Université du Québec à Montréal, à Trois-Rivières, à Chicoutimi et de l'Ecole nationale d'administration.

Les P.U.Q. constituent donc un service du réseau, rattaché à l'Assemblée des gouverneurs, et seront dirigées par un directeur général. Celui-ci sera responsable de l'application des politiques définies par un conseil d'administration et approuvées par l'Assemblée des gouverneurs.

Le conseil d'administration se composera des personnes suivantes: le directeur général, un délégué de chaque unité constituante, les vice-présidents à la recherche, à l'administration et à la planification, les directeurs de sections et un conseiller extérieur.

Pour l'instant, et sous réserve des politiques que devra définir le conseil d'administration, l'on prévoit quatre sections: cahiers, périodiques, livres et matériel didactique. Les P.U.Q. entreront également en contact avec les Presses des autres universités, pour explorer des modes de coopération dans des domaines tels que le cataloguage en commun, ou la mise en marche.

Visites guidées à $5.00

Plus de 200 groupes ont déjà bénéficié des tours guidés dans les îles de Terre des Hommes, au coût de $5 par véhicule. Ces tours, d'une durée d'environ une heure, sont entrés en vigueur le 27 septembre dernier.

Cette innovation a été décidée à la suite de demandes répétées d'associations ou de simples individus qui désiraient visiter l'emplacement de l'exposition internationale

(A suivre à la page 6)

La lune vendue par petites annonces

Trahi par sa négligence, un homme d'affaires américain vient d'être condamné pour avoir vendu deux fois le même terrain à deux acheteurs différents. Il ne s'agissait pas d'un terrain ordinaire: l'escroc qui avait mis une petite annonce dans la presse vendait des "acres" de lune au prix dérisoire d'un dollar l'acre... De nombreux acheteurs, ayant flairé une deuxième ruée vers l'or se sont précipités. En échange de chèques valables on leur remettait un titre de propriété avec description du sol, plan cadastral et récapitulation des noms des cratères vendus. Malheureusement deux possesseurs de concessions spatiales confrontèrent leurs plans, constatèrent qu'ils étaient propriétaires du même cratère et traînèrent cet homme d'affaires ingénieux devant les tribunaux.

Cet escroc aurait fait moins de victimes si le public américain avait été informé de l'existence d'un code international spatial dont l'un des premiers articles stipule: "Personne ne peut s'approprier nationalement un corps céleste", le terme de corps céleste englobant toute planète, étoiles et météorites, comme nous l'a précisé le professeur Eugène Pépin, président de l'Institut international de droit spatial.

Depuis le lancement du premier Spoutnik, en 1957, la nécessité de créer un code de lois spatiales s'est révélée chaque année plus nécessaire. Sous le terme de "droit spatial" on groupe aujourd'hui les premiers éléments des principes juridiques qui doivent régir les activités des Etats et des personnes qui s'occupent de l'exploration ou de l'utilisation de l'espace.

(Claude MAY, dans l'hebdomadaire LES NOUVELLES LITTERAIRES).

Les femmes ont commencé à travailler dans les bureaux de poste urbains au Canada, à partir de 1888.

C'que j'en pense

Roland Gauvreau

L'Action populaire continue

Après 56 ans de vie active, L'Action populaire, qui a connu bien des hauts et des bas dans sa carrière de plus d'un demi-siècle, vient de changer de mains. Elle continuera de paraître sous un nouveau bandeau: "L'Action populaire 70".

Avec L'Action populaire de Joliette disparaît le dernier journal diocésain du Québec; à la fin de 1969 disparaissait tout à fait Le Messager de Sherbrooke. On lira en première page les commentaires de Mgr René Audet sur la vente du journal et de l'imprimerie. Les journaux diocésains ont toujours représenté une lourde charge financière pour les diocèses qui les possédaient; ils pouvaient également difficilement soutenir la concurrence des entreprises de presse plus commerciales et mieux équipées mécaniquement.

Le changement de mains de L'Action populaire, à l'heure où les laïcs prennent de plus en plus conscience de leur place dans l'Eglise, assure la survie d'un médium d'information dévoué à la défense des valeurs chrétiennes. La création récente de l'Office diocésain des communications sociales permet un dialogue entre les autorités diocésaines et les media d'information et la publication des nouvelles diocésaines intéressant les lecteurs.

Même si l'on prévoit pour les semaines à venir la réorganisation des cadres dans les services de rédaction, de publicité et de tirage, L'Action populaire 70 reste indépendante, dans sa publication, de tout autre journal; elle garde l'autonomie de ses principaux services. Il en est de même de l'imprimerie qui reste ouverte aux clients commerciaux. Les décisions seront prises à mesure que les événements les justifieront. On peut donc, comme avant, communiquer avec les bureaux de L'Action populaire, au 72 nord, Place Bourget, tant pour affaires du journal que pour affaires de l'imprimerie.

C'est un changement important dans la vie joliettaine, que cette transaction. Les responsables du journal ont cependant voulu, en vendant le journal, assurer sa survie. L'Action populaire continue... Souhaitons lui longue vie encore.

Les dépenses scolaires

La Voix des Mille Iles, de Ste-Thérèse de Blainville faisait écho dans son dernier numéro à la situation tragique de la Commission scolaire de ce coin-là. La Régionale serait en effet obligée de fermer ses portes faute d'argent pour payer son personnel enseignant. La Régionale s'est adressée à Québec qui a refusé toute aide demandant à la Commission scolaire de réduire ses dépenses. Sur le budget de l'an dernier, il y aurait $1,700,000 de dépenses inadmissibles sur un total de $7,954,-764. Le personnel compterait 70 personnes de plus que les normes admises. Comme on est loin du bureau en bois de rose de la Régionale Lanaudière!

Au fait, les comités qui étudient, au sein de divers organismes, les dépenses scolaires devraient aller faire un tour dans d'autres pays que Joliette. Ils pourraient s'édifier!

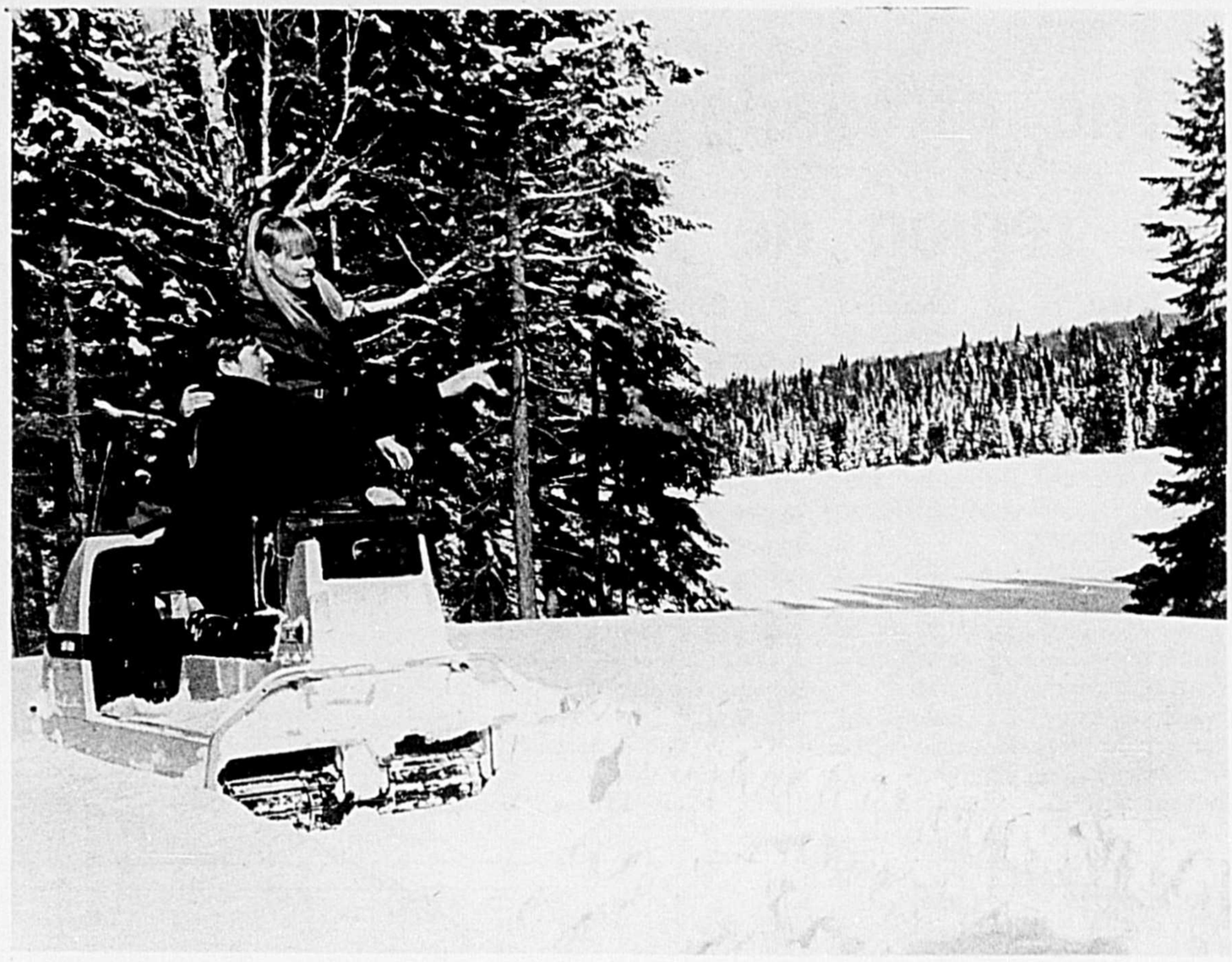
Pourquoi cet accueil des canadiens français

"Nous parlions français au XIVe siècle; nous le parlions au XIIe, disent volontiers les Canadiens.

C'est exact: si leur territoire n'est pas inclus dans les limites géographiques où s'est élaborée la langue française, leurs ancêtres sont venus de France au XVIIe siècle et au XVIIIe, emportant avec eux une langue déjà fixée.

La plupart s'étaient recrutés dans les provinces du Nord-Ouest et de l'Ouest, Normandie, Poitou, Picardie, Saintonge, un peu la Bretagne, un peu le Bassin parisien; l'Est, le Massif Central, éloignés de la mer, ont fourni un contingent beaucoup plus réduit. Les régions d'où ils provenaient étaient très disparates, et ils arrivaient trop au compte-gouttes, bateau par bateau, pour conserver des patois, tout au plus des tournures régionales et maritimes; leur mélange les uniformisait. Sur place, ils inventaient des expressions pour désigner les particularités du climat, de la faune, de la flore. Leur prononciation, demeurée rurale, tendait à se nasaliser, à se télescoper, diphtonguant les voyelles, avalant les syllabes: faut-il y voir un effet du froid rigoureux qui, en hiver, amène les promeneurs à ne parler que du bout des lèvres? Cet accent ne rappelle guère, en tout cas, celui des Anglais ou des Américains parlant français.

(Auguste VIATTE, auteur de l'ouvrage LA FRANCOPHONIE, qui vient de paraître chez Larousse.)



LA MOTO-NEIGE AU QUEBEC — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, est heureux de constater que les parcs du Québec deviennent de plus en plus populaires chez les amateurs de moto-neige. — "A l'heure de la civilisation des loisirs, de souligner le ministre, il est de plus en plus normal que les Québécois et leurs amis utilisent au maximum les espaces mis à leur disposition pour les sports en plein air!" — A ce propos, le service des parcs du ministère rappelle aux amateurs que les motos-neige peuvent emprunter de magnifiques circuits pour des promenades en pleine nature. Chaque itinéraire est caractérisé par des sentiers balisés et jalonnés d'abris chauffés. Les adeptes de la moto-neige doivent s'en tenir aux parcours proposés par les poteaux indicateurs; ils n'ont jamais le droit d'utiliser la voie publique. La conduite des motos-neige s'inspire des mêmes principes généraux que la conduite des voitures automobiles — (courtoisie, sûreté de jugement, connaissance des règles de sécurité, etc.); — le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient de publier à ce sujet un nouveau répertoire intitulé "La moto-neige au Québec" Cette publication complète les informations du dépliant sur les circuits de moto-neige dans les parcs du Québec. La nouvelle brochure compte 32 pages de renseignements précieux pour les moto-lugeurs, qu'il s'agisse de Québécois ou de touristes étrangers. On peut se procurer le document aux salles d'accueil du service de la publicité du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, 12 rue Ste-Anne, à Québec, et 2, Place Ville-Marie, à Montréal, ou encore en écrivant au service, 930, chemin Ste-Foy, Québec (6e). Vu le tirage limité de la nouvelle publication, il ne sera donné qu'un exemplaire par requérant. (OIPQ)

Les diplômes de l'Université du Québec

QUEBEC — Les étudiants de l'Université du Québec, quels que soient la constituante, l'école supérieure ou l'institut de recherche auxquels ils appartiennent, recevront, au terme de leurs études, un diplôme qui sera émis par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec et du recteur ou directeur de leur institution.

Cette décision vient d'être prise par l'Assemblée des gouverneurs à sa dernière réunion.

De plus, les diplômes porteront, l'un des trois en-têtes suivants: "Université du Québec à..." dans le cas des constituantes; "Université du Québec" puis le nom de l'école ou de l'institut pour les écoles supérieures et les instituts de recherche; enfin, "Université du Québec" dans tous les cas de titres honorifiques.

Il convient de rappeler que ce sont les commissions des études, dans chaque constituante, qui certifieront que les étudiants ont satisfait aux exigences des programmes.

Vous avez une auto-neige pour l'hiver? Soyez particulièrement prudents sur les lacs gelés — puissance motrice et vitesse incontrôlées sont une source de graves dangers. La glace devrait être épaisse d'au moins un pied. N'oubliez pas, non plus, que freiner subitement exerce une pression accrue sur la glace.

La merveilleuse histoire de la naissance

(par le Dr Lionel Gendron)

Un livre qui passionnera les jeunes! Un livre **pour les parents,** un livre **pour les éducateurs,** un **livre pour tous!**

Dans cet ouvrage, le Dr Gendron, dont la popularité n'est plus à faire, s'est véritablement surpassé. Toutes les **futures mamans,** tous les **parents,** tous les **éducateurs** qui éprouvent quelque difficulté à expliquer "les mystères de la vie" aux enfants et aux adolescents pourront utiliser ce volume extrêmement pratique pour inculquer aux jeunes, **d'une manière inédite,** les principes qui, plus tard, leur permettront **d'acquérir une attitude saine envers la sexualité!**

Tous les jeunes, qu'ils aient sept, huit ou quinze ans seront enfin renseignés comme il convient sur ce sujet. Leur curiosité sera pleinement satisfaite.

Merveilleusement illustrée en couleurs par **Jack Tremblay** l'un des meilleurs illustrateurs nord-américains, **la merveilleuse histoire de la naissance,** quoique traitant de ces grandes aventures humaines que sont la **conception** et la **naissance** d'un être humain avec toute la délicatesse voulue, ne laisse rien dans l'ombre, évite les termes ambigus, tous les mots et expressions pouvant choquer.

Loué par d'importants représentants des milieux médicaux, religieux et journalistiques alors qu'il n'était encore que sous forme de manuscrit, le livre du Dr Gendron a déjà été retenu, avant sa parution, par de nombreux éditeurs européens enthousiastes. Ces derniers ont déclaré que **la merveilleuse histoire de la naissance** comblait une lacune puisque, selon eux, aucun livre aussi clair, aussi concis, aussi bien illustré, n'existait actuellement sur le marché.

(A suivre a la page 15)

Motoneige

Une escouade spéciale dans la région de Montréal

QUEBEC, le 18 décembre 1969 (O.I.P.Q.) — Le sport de la motoneige a pris tellement d'ampleur au Québec que la direction de la sécurité routière à la Sûreté du Québec entend créer des escouades spéciales pour veiller à la sécurité en motoneige.

Une escouade a déjà été créée pour la région de Montréal. Les dix agents de cette unité auront cet hiver six motoneiges pour patrouiller le territoire sous leur juridiction. Leur rôle consistera surtout à sensibiliser les membres des différents clubs au problème de la prévention des accidents. Ce problème est d'autant plus grave que le nombre des accidents a augmenté considérablement l'an dernier.

Au cours de l'hiver 1968-1969, au moins 22 personnes sont mortes dans des accidents de moto-neige, tandis que des dizaines d'autres ont été blessées grièvement. La plupart des accidents de motoneige sont dus à l'imprudence des sportifs qui se livrent à des excès de vitesse ou s'aventurent dans des terrains trop accidentés pour leurs petits véhicules.

Prévention, tel est le mot d'ordre lancé cette année par la Sûreté du Québec. On s'attend que l'escouade spéciale de la division de la métropole contribuera à rendre prudents tous ceux qui font de la motoneige. Si les résultats sont satisfaisants, d'autres escouades seront organisés ailleurs au Québec durant les prochains hivers.

Connaître son milieu
Pour vivre en son temps...

Hier, nous donnions le bon exemple.

Hier, nous avions du coeur, des sentiments.

Hier, l'alcool était la source de tous les maux.

Hier, nous disions l'alcool réchauffe et stimule.

Hier, nous nous preoccupions exagérément d'offrir des boissons alcooliques.

Hier, le gros buveur était un pécheur.

Hier, nous étions anti-alcoolique.

Hier, l'alcoolique était un sans-coeur ou un malade mental.

Hier, l'alcoolisme était inconnu... Qui a bu, boira...

Hier, le traitement était religieux et appliqué par une personne.

Hier, la loi c'était la loi...

Hier, les loisirs étaient plus ou moins nécessaire.

Hier, nous étions contre les abus.

Hier, nous obéissions aux chefs sans mot dire.

Aujourd'hui, nous rendons témoignage.

Aujourd'hui, nous avons la science et des expériences vécues.

Aujourd'hui, l'alcool est un produit chimique dangereux.

Aujourd'hui, nous savons que c'est faux, c'est un de nos nombreux préjugés.

Aujourd'hui, c'est un manque de savoir faire, que d'offrir seulement des boissons alcoolisées.

Aujourd'hui, il peut être un ivrogne ou un alcoolique.

Aujourd'hui, nous aidons l'alcoolique à retrouver sa sobriété.

Aujourd'hui, n'est pas alcoolique qui veut... c'est un malade.

Aujourd'hui, il y a de l'espoir... l'alcoolisme se traite.

Aujourd'hui, c'est le travail à plusieurs dimensions d'une équipe spécialisée.

Aujourd'hui, des lois, il en faut. Qu'elles soient intelligentes.

Aujourd'hui, le loisir est un besoin important.

Aujourd'hui, nous motivons la modération.

Aujourd'hui, nous désirons dialoguer, savoir, s'exprimer.

R.L.

SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO





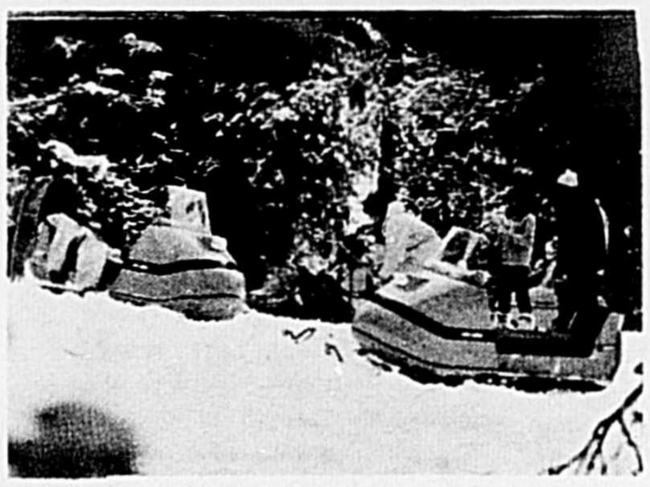
NORMAND ROY MARINE inc.

555 BOUL. BARRETTE JOLIETTE

AFIN DE CELEBRER CET EVENEMENT, NOUS VOUS OFFRONS UNE VENTE SANS PRECEDENT DANS LE DOMAINE DE L'AUTO-NEIGE.

EN SUPER SPECIAL DURANT CETTE VENTE

OLYMPIQUE 123 L'économique



Equipement standard:
☐ Moteur Rotax monocylindre deux temps, 300 cc, avec décompresseur, le plus fiable et le plus efficace de sa catégorie. ☐ Transmission automatique à courroie, assurant le maximum de rendement à toutes les allures. ☐ Chenille de 15" (brevet Bombardier) en caoutchouc "nyply", renforcée de barres d'acier internes procurant une meilleure traction sur la neige profonde, mouillée ou tassée. ☐ Pare-brise de sécurité, flexible et teinté, avec bande de fixation exclusive (brevet en instance).

Pour seulement $550.

Quantité limitée

Coupon non-valable

Ce coupon est valable sur l'achat d'un SKI-DOO neuf durant cette vente

PLUSIEURS AUTRES SPECIAUX VOUS ATTENDENT DANS LES DOMAINES DU VETEMENT ET DE L'AUTO-NEIGE USAGEE.

DECOUPEZ

$125.00

SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO SKI-DOO

Visites guidées...

(Suite de la page 4)

de Montréal après sa clôture officielle. Plusieurs demandes émanaient de touristes qui n'avaient pu visiter Expo 67 ou Terre de Hommes 1968 et 1969. D'autres avaient été faites par des délégués de divers congrès tenus dans la métropole.

Les visiteurs font la tournée des îles dans leur propre voiture ou dans un autobus nolisé, si le groupe est plus important. Le tarif est toujours de $5, nonobstant la grandeur du véhicule. Chacune des voitures a à son bord un guide ou une hôtesse formés pour renseigner les visiteurs.

Parmi les groupes qui se sont déjà rendus à Terre des Hommes, citons quelques personnalités de la Wisconsin Transit Authority, des étudiants en architecture de Détroit, des délégués d'un congrès médical de Montréal, quelques officiers des Forces de la Défense nationale canadienne ainsi que des représentants auprès d'une conférence de l'Association du transport aérien international (ATAI). D'autres encore étaient des hommes d'affaires de Montréal alors que certains sont venus d'aussi loin que la Californie, l'Australie et le Japon. Les visiteurs de vingt pays ont bénéficié de ce service jusqu'à maintenant.

Les personnes ou groupes qui souhaitent organiser l'un de ces tours dans les îles sont invités à s'adresser à la Division des visites de Terre des Hommes, en composant 397-7003, au moins 24 heures à l'avance.

LE JOURNAL DE MADAME



Les duchesses du Carnaval de Québec visitent Madame Serei

Comme à chaque année les duchesses du Carnaval de Québec, toujours aussi ravissantes, ont tenu à rendre une visite spéciale à Mme Edith Serei. On sait que depuis les débuts du Carnaval de la ville de Québec, c'est à l'équipe de l'Institut Edith Serei de la Vieille Capitale que revient l'honneur et le privilège de préparer ces jeunes et jolies duchesses au rôle qu'elles auront à jouer durant toute cette période de festivités.

A vous de choisir laquelle de ces belles sera élue la Reine du Carnaval? Colette Godbout (Champlain), Danielle Guy (Cartier), Lucie Drolet (Montmorency), Claudette Théberge (Montcalm), Louise Couture (Laval), Lucille Blanchet (Frontenac), Ginette Roberge (Lévis), entourant Mme Serei à son école de Montréal.

Le courrier de Coùsine Blanche

L'hiver et la beauté

L'hiver est une maison qui a certainement ses charmes, surtout pour ceux qui aiment les sports au grand air mais elle peut aussi causer de bien désagréables effets à une jolie peau.

Au fait, un vent froid d'hiver peut être aussi dommageable à votre peau, qu'une exposition trop prolongée au soleil ardent de l'été.

La sécheresse de la peau sera sans contredit le problème majeur auquel la femme aura à faire face durant les mois qui viendront.

Les mains, les jambes et la figure sont les parties du corps les plus exposées durant l'hiver, et un peu d'attention et de soins vous permettra de les conserver douces et belles.

Une bonne crème a base d'hormone, appliquée sur la figure à tous les 24 heures, fera des merveilles pour combattre la sécheresse de la peau. Aussi, il ne faut pas oublier de l'appliquer avec un mouvement ascendant, afin de lutter contre une peau tombante.

Une crème ou lotion à main appliquée sur les jambes et les mains préviendra certainement les vilaines gercures.

Aussi, si vous allez au dehors, ne serait-ce que pour quelques instants, vous pourrez protéger vos jolies mains, en portant une paire de gants.

J'espère que ces quelques conseils pratiques vous seront utiles, car comme vous voyez, chères lectrices, il ne suffit que d'un peu de bonne volonté pour vous conserver belles en toutes saisons.

Si vous voulez d'autres renseignements traitant des cheveux, des yeux, du développement normal du buste, de la maigreur, de l'obésité, du développement normal du buste, faites m'en la demande à Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Qué., en incluant un 25 cents pour chaque feuillet désiré.

Ceci vous sera envoyé confidentiellement.



Des sauces pour les vagues de froid

C'est le mois où l'on pense à se réchauffer. On peut arriver à cette fin de bien des façons: vêtements chauds, couvertures électriques, travail ardu et sessions de danses endiablées sont tous de la partie. Mais il y a aussi les sessions au poêle qui donne un excellent rendement puisque le fruit du labeur dans la cuisine réchauffe aussi les vôtres en plus de donner des mets ou des sauces à base de poudre de lait écrémé, onctueuses et économiques. Selon les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada c'est une façon commode et facile de rehausser viandes et légumes tout en ajoutant un peu de piquant aux repas ordinaires.

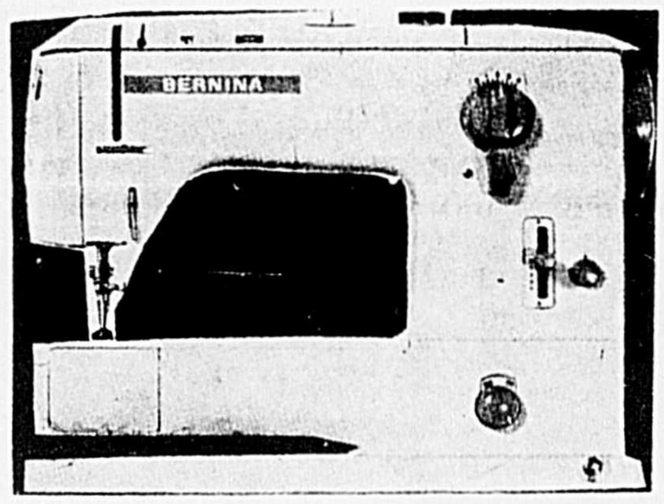
VENTE

DE JANVIER

DEMONSTRATEURS

BERNINA

AVEC LA GARANTIE ORIGINALE BERNINA



MODELE 731

3 SEULEMENT

Modèles égratinés

BERNINA automatique

Rég. $369.00

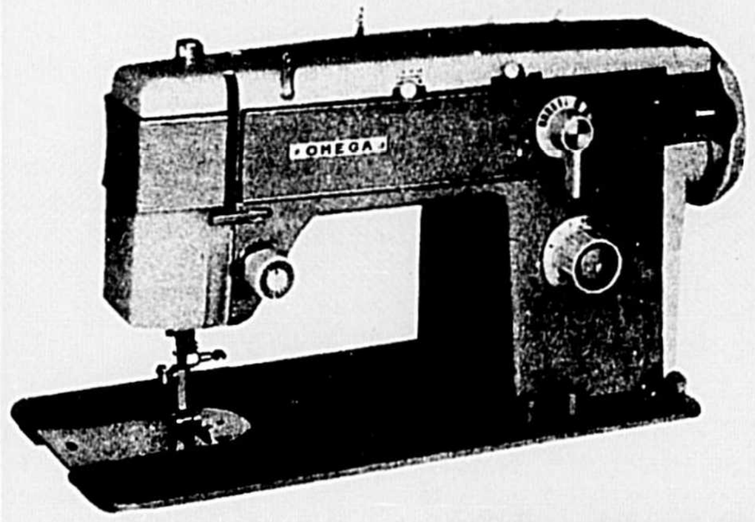
EPARGNEZ $80.00

$279.00

AUTRES DEMONSTRATEURS BERNINA

2 seulement. Couture droite. Rég. $109. $89.00
3 seulement. Minimatic. Rég. $289. $229.00
2 seulement. Zigzag. Rég. $239. $189.00

OMEGA



MODELE 180K

Automatique

24 motifs de broderie
Boutonnière automatique
Coud à deux aiguilles
Offre fantastique.
Rég. $228.

EPARGNEZ $90.00

$89.95

AUTRES SPECIAUX OMEGA

4. Coutures droite. Rég. $99. $59.00
3. Zig Zag. Rég. $128. $89.00
3. Semi-automatique. Rég. $148. $109.00

NOUS REPARONS

Singer – White – Pfaff

ET AUTRES MARQUES

ET AVONS TOUTES LES PIECES DE RECHANGE

Centre de Couture Bernina

LEO CASAUBON, prop.

Seul agent autorisé Bernina pour la région

394 ST-VIATEUR, JOLIETTE TEL. 753-9235



Adieu, **Action populaire d'hier!**

Adieu, **bonne vieille mère,** avec toutes tes petites misères, tes petits héroïsmes de tous les jours que personne ne connaissait.

Tu as fais ton chemin, comme tu as pu, en béquillant, en boitillant mais tu es resté à la charge **jusqu'à la dernière minute.**

Adieu vieille branche! Tu nous manqueras.

Bienvenue Action populaire de 1970! Tu as déjà commencé à refaire ta garde-robe pour être plus belle, plus jeune, plus aguichante que ta mère. Bienvenue ma petite.

C'est le voeu **d'un vieux marmiton nostalgique** qui t'aimera sans jamais oublier l'autre...

MINUI SONNANT RAT-NIP SORT DE SA BOITE, 'MORT AUX RATS'!
C'EST NOUVEAU RAT NIP®
MORTEL AUX RATS MAIS NON AUX ANIMAUX DOMESTIQUES
Le raticide le plus nouveau, le plus étonnant en Amérique; une seule application suffit pour tuer en quelques heures. Sans odeur. Tue seulement les rats. Inoffensif pour les animaux domestiques, les animaux de ferme. Grandeur 20-mises à mort $1.29

C'est mercredi dernier, à la salle d'audio-visuelle du CEGEP en présence de moult étudiants que **le professeur Raymond Sauvé** a **procédé au tirage des heureux** souscripteurs au fonds du Père Michel Beaudry, p.b.

On sait que le Père a déjà consacré **six ans de sa vie** en Tanzanie et qu'il repart le 26 février pour un stage de cinq ans dans ce pays africain.

Les deux prix de $100 ont été attribués à Mme Marie-Rose Aubé de la Cité LaSalle et Mme Yvon Vincent de Notre-Dame-de-Lourdes. Le bon d'achat de $100 che René Martin revient à M. Léo Poirier, rue Précieux-Sang.

Ceux qui sont devenus propriétaires des **objets d'art africains** tirés au sort à ce moment là sont: André Blais, Curé-Rondeau; France Patry, Bousquet; Esther Karam, Notre-Dame; Daniel Bourdon, Beaudry Sud; Charlotte Joly, Lavaltrie Nord; Roger Gaudet, Ecole Mgr Jetté; Kenny Battah, Marie-Anne; Mme Edwilda Lafortune, Ste-Angélique nord; Laurent Riopel, Ave Rodolphe; Roger Gélinas, Place Henri-Dunant; Raymond Mainville, Gauthier nord; Guy Malo, Beaudry sud; Claude Viens, Bernard; Diane Barrette, de Lanaudière; Marcel Côté, Ladouceur; Mme J.-J. Roberge, rue de Lanaudière; Germain Denommée, de St-Gabriel; Mme Victor Forest, rue Ste-Anne, à St-Jacques; Yvette Champagne, 2e Chaloupe, à Ste-Elisabeth; Paul Doucet, Montréal; Gaston Papineau, rue Notre-Dame, L'Epiphanie.

Le Père Beaudry profite de l'occasion pour remercier tous les organisateurs et souscripteurs. Les argents recueillis serviront à semer dans les jardins lointains du Seigneur.

Mardi soir, à l'école Mgr Jetté, avait lieu **l'assemblée générale annuelle** de la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Prairies.

Cette caisse, qui n'a que sept ans d'existence est déjà **millionnaire...** ou presque.

A vrai dire son actif au 30 novembre 1969 s'établissait à $988,-052.00... Félicitations.

Cordiale poignée de main à **Madame Gérard Dalcourt,** rue Pierre qui marquait son anniversaire de naissance jeudi dernier. Mère de trois enfants — le plus vieux commence à trahir l'âge de maman — elle a gardé sa taille de jeune fille. Si le Marmiton possédait sa recette il rendrait une foule de femmes heureuses.

Le nouveau club **"Jeunes du Monde"** du Collège de Joliette, tient ce soir sa première manifestation de l'année, un 5 à 9.

Les responsables de ce mouvement dédié à la culture de l'amitié et la meilleure connaissance de tous les jeunes du monde sont : Mlles Lyse Arguin et Mariette Beaulieu de douzième année et Louise Bourassa de huitième année.

Propos du vieux sage: "Le secret d'être misérable c'est d'avoir le loisir de s'inquiéter si l'on est heureux ou non".

Voeux de prompt rétablissement à M. Ovide St-Aubin de St-Félix, retenu à St-Eusèbe par la maladie.

Les Cavalières de St-Pierre, nouveau corps de Majorettes feront leur première sortie le 7 février prochain pour le festival de la Commission scolaire de Joliette.

Vous les trouverez croquantes dans **leurs uniformes** bleu et blanc.

M. Arthur St-Arnaud, rue Robert vient de quitter Joliette pour Chicoutimi où il passera quelques semaines.

La Société des Blés Murs, au service des aînés de notre population et patronnée par les Chevaliers de Champlain, prévoie une intense campagne de recrutement sous peu. Nous vous en reparlerons.

Félicitations à M. et Mme Gérard Denis de St-Norbert qui sont devenus parents d'un fils, Daniel, jeudi dernier.

Lundi, c'était la fête de Mlle Jocelyne Rondeau de St-Michel-des-Saints, pensionnaire à l'Institut Ste-Anne, rue St-Louis. Meilleurs voeux de ses compagnes.

L'épouse de notre Jean-Guy Boucher repose actuellement à l'hôpital Notre-Dame, en attendant de passer à la broderie chirurgicale. Bonne chance et rétablissement définitif. Voilà les voeux de tous les gars de la boîte.

Et bons voeux aussi à Jean-Guy qui s'ennuie bien gros tout seul...

Surtout qu'il a **le lavage de vaisselle** en sainte horreur!

Vous allez patiner sur la glace d'un lac ou d'un étang et vous tombez à l'eau à travers la glace. Que faire pour vous aider à sortir de là? D'abord, essayez de ne pas perdre la tête. Etendez les bras en avant, au-dessus de la glace demeurée intacte et xeécutez des battements de jambes, de haut en bas, comme pour nager le crawl. Cela vous poussera de l'avant. Vous pourrez alors sortir de là en vous tortillant à plat vente puis en roulant de côté. **Ne vous relevez pas** avant d'être bien éloigné du trou.

VI Congrès mondial de la route

19 70



MONTREAL, LA METROPOLE CANADIENNE, ACCUEILLERA EN OCTOBRE LE VIe CONGRES MONDIAL DE LA ROUTE. — La présence active du ministère de la Voirie sur la scène routière internationale et l'excellence des réalisations du génie routier québécois ont valu à notre province la tenue, sur son territoire, en 1970, de deux congrès prestigieux, dont le CONGRES MONDIAL DE LA ROUTE. Ce dernier groupera à Montréal, du 4 au 10 octobre 1970, plus de 5000 spécialistes de cinq continents. Les délibérations — axées sur la sécurité routière, la mobilité urbaine, l'exploitation et la conservation des ressources grâce à la route, ainsi que sur la route et son environnement — se dérouleront dans le centre de la métropole, où l'on a réussi à intégrer les grands modes de transports urbains, soit la route, le chemin de fer, le métro, et même un réseau de plusieurs milles de galeries souterraines pour piétons.

Le Québec sera particulièrement à l'honneur au Congrès mondial de la route. Plusieurs ingénieurs canadiens-français y présenteront des travaux. Les principaux responsables de l'organisation sont deux fonctionnaires du ministère de la Voirie du Québec, MM. Arthur Branchaud, ingénieur en chef du ministère, et Jean-Paul Quinty, directeur de l'Information, car le congrès est organisé en collaboration par le gouvernement du Québec, la Fédération routière internationale et l'Association canadienne des bonnes routes. Cette dernière tiendra ses assises annuelles en même temps. Un des aspects intéressants du CONGRES DES BONNES ROUTES sera l'étude du rôle joué par les autres formes de transport (avion, métro, etc...) par rapport aux routes. Montréal a donc tout ce qu'il faut pour piquer la curiosité de l'expert en communication, qu'il s'intéresse à la route, au transport en commun ou transport maritime, ferroviaire ou aérien: la Fédération routière internationale, l'Association canadienne des bonnes routes et le gouvernement du Québec lui donne donc rendez-vous dans la métropole canadienne du transport du 4 au 10 octobre 1970, pour le Sixième congrès mondial de la route. (O.I.P.Q.)

Pour mieux vous servir...

Un nouveau bureau régional

Situé en plein centre de Joliette
70 sud, Place Bourget

Une équipe de représentants dévoués

M. JEAN-MARIE MAILHOT
gérant

MME J.-BAPTISTE FORGET
378, rue Fabre, Joliette

M. ANDRE GADOURY
196 sud, St-Barthélemy, Joliette

M. CLEMENT LAPALME
594, Champagne, Joliette

M. RAYMOND MALO
380, Bousquet, Joliette

M. LIONEL CHARETTE
St-Michel des Saints

La Société des Artisans

Coopérative d'assurance-vie

70 sud, Place Bourget, Suite 303, Tél. 756-4249



HOMMAGE AU JUGE CLAUDE-EDOUARD HETU

Le nouveau président de la Commission scolaire régionale Lanaudière, M. J. Edouard Leblanc, présente au juge Claude-Enaudière, M. J. Ed. Leblanc, présente au juge C.-E. Hétu, l'ancien président, la montre offerte traditionnellement aux anciens commissaires de la Régionale. Au cours de la réception qui a suivi l'élection de M. Leblanc le nouveau président, puis Mgr René Audet ont rendu hommage à M. le juge Hétu pour le dévouement et le dynamisme dont il a fait preuve au cours de son mandat comme président de la Régionale. On a ajouté au cadeau traditionnel des valises de voyage car le juge Hétu projette un voyage de repos dans l'Ouest canadien.

St-Paul

SINCERES CONDOLEANCES:

A Mme Paul Olivier de notre paroisse, lors du décès de sa mère Mme Donat Gagnon, née Marie-Flore Villemure, de Ste-Elisabeth. Le service eut lieu lundi, le 19 janvier en cette paroisse.

RETRAITE POUR DAMES:

Il y aura retraite pour dames du 30 janvier au soir au 1er février de l'après-midi, chez les SS. de l'Immaculée-Conception. Les dames de notre paroisse sont spécialement invitées. Pour renseignements et pour donner votre nom, téléphonez 756-0320.

BAPTEME:

PERREAULT: Le 18 janvier 1970, Marie, Jacqueline, Nicole, Johanne, née le 4 janvier, enfant de M. et Mme Claude Perreault (Nicole Laurin). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Jacques Laurin (Jacqueline Corbeil) grands-parents de l'enfant de notre paroisse. Félicitations!

St-Esprit

OUBLI — ERREUR:

Dans la chronique de la semaine dernière alors que nous parlions des fiancés de Noël, nous avons omis de parler des fiançailles d'Huguette Bernier avec Pierre Riopel de St-Roch. Dans le même item cependant deux jeunes de notre paroisse se sont fiancés alors que ce n'était pas vrai. A France Majeau et Antonio Marsan nous transmettons nos excuses. Des fausses rumeurs peuvent aller très loin.

CONDOLEANCES:

A M. et Mme Elphège Perreault et à leur famille à l'occasion du décès de leur fils Jean-Pierre qui était malade depuis plus de dix ans. Soyez assurés qu'il ne souffre plus là-haut et qu'il fera revenir sur vous la consolation des souffrances qu'il a eu ici-bas.

PROMPT RETABLISSEMENT:

A Mme Florent Sirard qui vient de subir une opération pour le foie à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette. Elle est revenue à son foyer, la semaine dernière. Prompt rétablissement aussi à Jean-Guy Houde, principal de l'école, qui fait un séjour à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

COURS DE CATECHESE AUX ADULTES:

Pour les adultes qui seraient intéressés à suivre une série de 6 cours de catéchèse sont priés de communiquer avec les prêtres de notre paroisse en téléphonant à 839-2573.

St-Barthélemy

VISITE DU PEROU:

Samedi dernier il y eut réception chez M. et Mme Jean-Luc Roy à l'occasion de la visite du Frère Raymond Roy, c.s.v. en mission à Canete, Pérou depuis 4 ans et demi. Il est parmi nous depuis le 6 janvier et retournera vers la fin de février dans son pays d'évangélisation et d'apostolat .

LA CROIX-ROUGE:

Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées pour venir donner de leur sang à la clinique de la semaine dernière. Merci également aux bénévoles pour leur dévouement ainsi qu'au directeur, M. Fernand Gladu, pour avoir mis la salle à la disposition de l'unité mobile de la Croix-Rouge.

St-Côme

COMITE DE LA CHORALE:

Mardi dernier, lors de l'exercice des chants pour le dimanche de l'unité, les membres de la chorale formaient un comité. Ils ont élu comme président, M. J.-Luc Lepage et comme directeurs, MM. Jean-Marc Rivard, Magella Mlle Aline Morin. Félicitations Harvey, Jean-Eudes Morin et aux membres élus et nous sommes assurés de leur collaboration.

DECES RIOPEL:

A St-Côme, le 19 janvier, est décédée subitement Mlle Sylvie Riopel, âgée de 15 ans. Elle laisse dans le deuil son père et sa mère: M. et Mme Bernard Riopel; ses frères et soeurs et beaux-frères: M. et Mme Noël Pelletier (Lorraine), M. et Mme Jean-P. Laporte (Angèle), André, Danielle, Jean, Bertrand, Johanne, Yvan, Louise et Martin. Nos sincères condoléances aux membres de la famille.

DECES BORDELEAU:

Nos condoléances à Mmes Conrad et Ronald Thériault à l'occasion du décès de leur soeur Marie-Anna Bordeleau, survenu le 16 janvier à Lambert, en Abitibi.

Vous posez-vous...

(Suite de la page 3)

vous avez reçu $72 de trop en prestations d'assurance - chômage. Cette somme est en souffrance et due à la Commission."

Comment se fait-il qu'il vous ait fallu tant de temps pour relever ces anomalies? Cette situation crée des difficultés excessives quand il faut vivre d'après un budget déterminé. En plus de rembourser ces $72, j'ai dû aussi payer une amende de $50 pour avoir fait une fausse déclaration.

R. La Commission d'assurance-chômage se sert de plusieurs méthodes pour dépister les cas où les bénéficiaires ont perçu en fraudant ou sans y avoir autrement droit des prestations de la Caisse d'assurance-chômage. Certaines de ces méthodes permettent de découvrir les anomalies plus rapidement que d'autres. On a découvert que vous aviez reçu des prestations auxquelles vous n'aviez pas droit lorsqu'une vérification de votre dossier d'emploi et de vos demandes de prestations a permis de constater que vous travailliez alors que vous touchiez des prestations. Si vous aviez mentionné vos gains dans votre déclaration comme le veut la loi, les ennuis qui en sont résultés auraient été évités.

Q. Que doit faire mon entreprise pour adopter la méthode de paiement en bloc des cotisations?

R. Faites une demande au bureau de la CAC le plus proche qui vous donnera ou vous enverra toutes les instructions et la documentation nécessaires.

Q. Dans le cas d'un conflit ouvrier, est-ce que le bien-fondé de la thèse du syndicat influe sur la question de savoir si les membres peuvent toucher des prestations d'assurance - chômage lorsqu'ils sont sans emploi à cause d'un arrêt de travail découlant du conflit en question?

R. Pas du tout. La Commission d'assurance-chômage doit demeurer impartiale. Le bien-fondé de la thèse de l'un ou de l'autre partie ne peut être pris en considération quand il s'agit d'appliquer les dispositions de la Loi sur l'assurance-chômage relatives à un conflit ouvrier.

Q. Certains employés de notre institution de charité désirent adhérer au régime d'assurance-chômage. Quelles formalités doivent-ils remplir à cette fin?

R. Il faut une adhésion globale de vos employés. Ordinairement, les employés des institutions de charité ne sont pas assurables. Toutefois, si le conseil d'administration de votre institution le juge à propos, il peut présenter une demande d'inscription de tous vos employés, non pas de quelques-uns seulement. Mais ni les membres des professions libérales, tels les médecins et les infirmières, ni les autres employés dont les appointements annuels dépassent $7,800 ne sont tenus d'y adhérer. Il faut adresser la demande au bureau de zone le plus proche de la Commission d'assurance-chômage.

Q. Même si je n'ai que très peu travaillé depuis un an, je n'ai pas touché de prestations au cours des deux dernières années. Malgré cela, je n'aurai probablement pas droit aux prestations d'assurance-chômage. On m'a parlé de "prestations saisonnières". Auriez-vous l'obligeance de me renseigner à ce sujet?

R. Si vous êtes incapable d'établir votre droit aux prestations ordinaires, vous avez peut-être droit aux prestations saisonnières qui sont versées pendant la période allant de la semaine où tombe le 1er décembre à la semaine où tombe le 15 mai, pourvu qu'au moins 15 semaines de contribution aient été versées à votre compte depuis le 31 mars qui précède immédiatement la date de présentation de votre demande.

Q. Actuellement, je touche les prestations de chômage au taux de personne seule. Ma femme occupe un emploi à temps partiel, mais ne gagne que $10 à $15 par semaine. Puis-je la déclarer comme une personne à charge et toucher des prestations au taux le plus élevé?

R. Oui. Selon la Loi sur l'assurance-chômage, la femme d'un assuré peut être considérée comme une personne à charge si son revenu gagné et/ou ses prestations de chômage ne dépassent pas $26 par semaine.

Jadis, lorsque le courrier pouvait être envoyé, soit affranchi, soit payable par le destinataire, les Postes remboursaient les personnes qui se trouvaient avoir payé l'affranchissement de lettres anonymes.

Le premier timbre de recommandation des Postes canadiennes a été émis le 15 novembre 1875.

Dans les cadres du "Carnaval d'Hiver 70"



Francine et Philou

GRAND SOUPER CANADIEN

suivi d'une soirée dansante pleine d'entrain

avec

ROBERT CORBEIL et ses 5 musiciens

A LA SALLE MUNICIPALE DE STE-JULIENNE

Proclamation de la reine et des duchesses

Artistes invités: Francine et Philou

BILLETS EN VENTE DES MAINTENANT

S'ADRESSER A TEL. 831-2620

St-Félix de Valois

MESSAGE DU GRAND CHEVALIER

L'Assemblée mensuelle du Conseil 4220 des Chevaliers de Colomb aura lieu jeudi soir le 22 janvier 1970 à l'endroit habituel. Soyez tous présent.

Depuis notre dernière rencontre nous avons célébré l'anniversaire de la naissance du Christ, avec Foi et Espérance, en acceptant comme un chrétien, Sa Volonté.

Nous avons pris des résolutions pour l'année qui débute, il nous faut maintenant les exécuter. Si quelques Chevaliers avaient oublié, voici quelques suggestions:

Ma carte de voyage je prendrai sans tarder et aussitôt que je le pourrai.

Aux assemblées j'assisterai en commençant dès janvier.

Aux assemblées je participerai en donnant à haute voix mes idées.

Si au cours de l'année je me permets de critiquer toujours pour le bien de l'ordre je le ferai.

A chaque occasion que j'aurai, le Conseil des Chevaliers l'aiderai.

Aux initiations, je présenterai des nouvelles mailles pour nous supporter.

Comme un chrétien engagé, mes promesses d'initié, je tiendrai.

INITIATION

A cause de circonstance incontrôlable, l'initiation au 1er degré aura lieu à l'assemblée de février 1970. Profitons du temps qu'il nous reste pour découvrir de nouveaux membres. Objectif? 20.

GRAND BINGO

En faveur de l'Association des Lacordaires, à la Salle des Chevaliers de Colomb, samedi le 31 janvier prochain. On voudra sûrement encourager cette oeuvre de grande importance qui travaille pour le bonheur de nos foyers.

Ceux des membres du Cercle Lacordaire qui voudront bien s'acquitter de leur contribution, iront chez Mme Tétrault, rue du Couvent. Merci.

BANCS... BANCS...

Ceux qui désirent conserver leur banc pour l'année présente sont priés de venir s'acquitter de ce dû au presbytère le jour de leur choix; aussi ceux qui désireraient un banc pour l'année, le prix est de $20. La location va de janvier 1970 à janvier 1971.

DECES BRUNELLE

A Montréal la semaine dernière est décédée subitement Mme Yvette Brunelle fille de M. Charles Brunelle de notre paroisse. L'inhumation eut lieu à 3 heures, mercredi, des Salons Fernand Thériault à St-Félix de Valois pour l'église paroissiale. L'inhumation eut lieu dans notre cimetière.

La défunte laisse son père M. Charles Brunelle du rang Ste-Marie à St-Félix de Valois, plusieurs cousins et cousines. Nous prions M. Charles Brunelle et la famille en deuil d'accepter nos sincères sympathies.

JOYEUX ANNIVERSAIRES

Le 24 janvier à M. Roch Roy de la part de son épouse Marie-Anne, de sa mère et ses beaux-parents M. et Mme Ovide Aubin.

A M. André Bernard de la part de son épouse Aline Aubin, de ses parents M. et Mme Hervé Bernard et ses beaux-parents M. et Mme Ovide Aubin.

A M. Lucien Plouffe, rue du Marché à St-Félix qui aura 47 ans le 16 février de la part de son épouse et ses enfants.

A Mme Donatien Rainville qui aura un an de plus le 20 février prochain de la part de son époux, employé de la Corporation, tous ses enfants parents et amis.

A M. Hervé Desroches qui aura 43 ans le 5 février, de la part de son épouse et ses enfants.

A Mme Jean Paul Durand, coiffeuse, qui aura un an de plus le 25 février prochain, de la part de son époux, ses enfants, toutes ses clientes, parents et amis.

A Mme Rosaire Gravel née Noëlle Pontbriand qui aura.... le 26 février prochain, ceci de la part de son époux (taxi) ses enfants et tous ses parents et amis.

A Mme Albert Bourré née Marie-Ange Ménard qui n'a pas eu de fête depuis 1968 et qui n'en aura pas avant 1972, puisque son anniversaire de naissance est le 29 février. J'espère que son mari et les enfants y verront quand même. Bonne fête Mme Bourré de la part de tous.

A Mme Philippe Marion née Gertrude Pepin du Petit Ramsay à St-Félix qui n'a pas eu de fête depuis 2 ans et qui n'en aura pas avant 2 ans puisque son anniversaire de naissance tombe le 29 février. Bonne fête quand même Madame Marion de la part de votre mari, vos enfants sans oublier votre maman que vous appelez votre petite fille à l'occasion.

Mme Denis Provost née Rita Beaulieu aura un an de plus le 20 février. Bonne fête de la part de son mari et ses enfants.

Mme Marc Villemure née Rita Bolduc aura... le 4 février. Bonne fête de la part de son mari et de sa petite fille Ninon.

Mme Luc Baril née Monique Geoffroy aura... le 18 février. Bonne fête de la part de son mari, ses enfants, parents et amis.

HEUREUSE CONVALESCENCE

A M. Germain Benny de la part de son épouse, parents et amis et tout particulièrement du club d'auto-neige Guillaume Tell dont il était un des membres.

Un prompt rétablissement à M. Ovide Aubin actuellement hospitalisé à Joliette, de la part de son épouse et ses enfants.

Prompt rétablissement à Mme Albert Généreux, hospitalisée à Notre-Dame de Montréal. De le part de Claire, André et Annick.

INCENDIE

Durant la nuit de dimanche à lundi le feu a détruit de fond en comble un garage appartenant à M. et Mme Henri-Louis Forest situé rang de la Rivière à St-Félix de Valois. Le garage contenait un tracteur, la machine de M. et Mme Forest, la roulotte de son gendre et de l'outillage en quantité. Les pertes sont considérables en partie couvertes par l'assurance. C'est un M. Clermont de Berthier qui retournait chez-lui vers 2 heures du matin qui a vu les flammes et qui a réveillé la famille.

A M. et Mme Forest nous

(A suivre à la page 11)

GRANDE VENTE Ecoulement

BERTRAND BRISSON

FUTURS MARIES PROFITEZ DE CETTE VENTE POUR MEUBLER VOTRE FOYER

Cette semaine les fameux appareils "BELANGER"

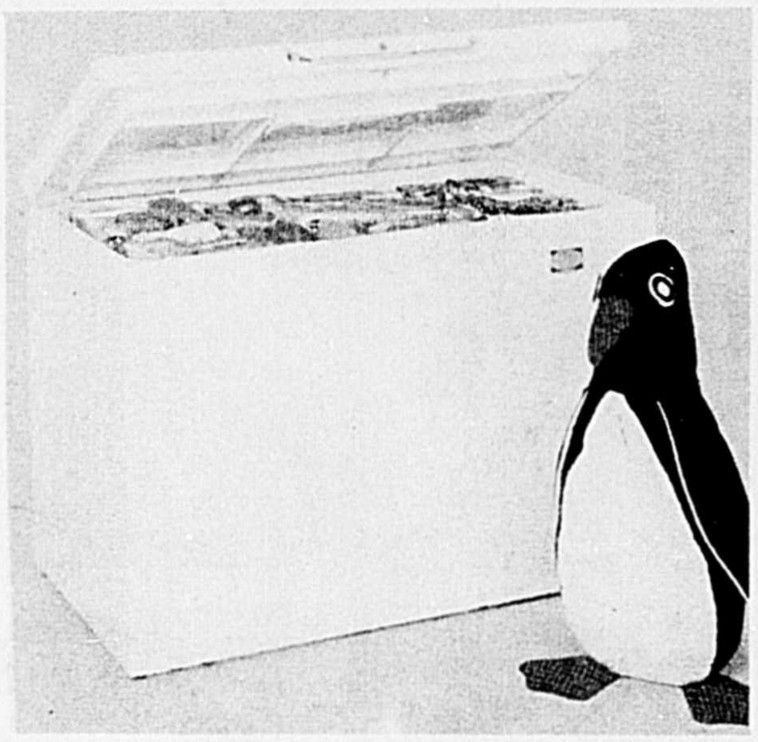
FRIGIDAIRE



SPECIAL

$189

CONGELATEUR

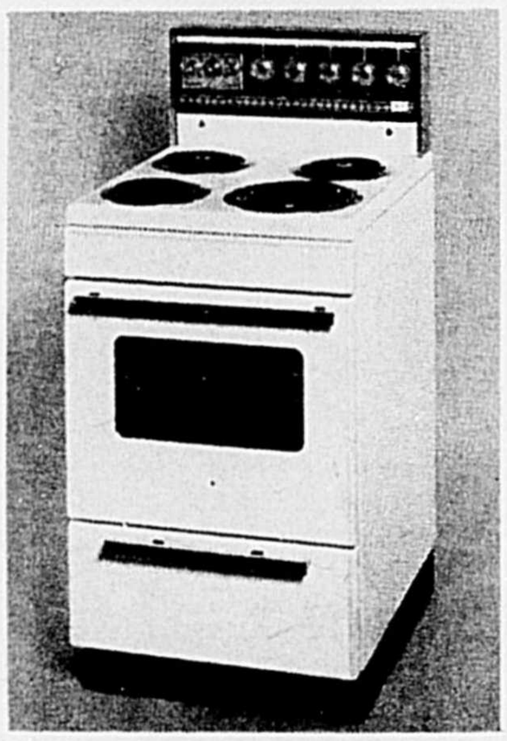


CAPACITE 785 LB.

Prix rég. $349.95

Spécial $239

CUISINIERE



Spécial $139

"Qui achète chez BRISSON est assuré d'avoir satisfaction"

MISE DE COTE — FACILITES DE PAIEMENT SI DESIRE

PAS DE "GIMMICK" NI DE CADEAUX SEULEMENT NOS PRIX SONT IMBATTABLES

374, Boucher (près Ste-Anne) Tél. 753-3926 Joliette



Bertrand Brisson, prop.

Ste-Emélie de l'Energie

CONCOURS DE DECORATION DE GLACE

Le Service des loisirs dans les Cadres de son Carnaval d'hiver qui commencera le 13 février prochain, lance une invitation à tous ceux qui veulent faire des décorations en blocs de glace. Déjà quelques-uns ont commencé nous les félicitons. Pour informations voir les membres du Comité des loisirs.

FERMIERES

Le 14 janvier avait lieu notre réunion de fermières. La présidente tient à féliciter ses membres qui sont de plus en plus nombreuses aux réunions. Il y eut démonstration et exposition de travaux, que chacun y mette du sien et cela rendra nos réunions de plus en plus intéressantes. De plus, nous avons eu une conférence sur la théologie des racines donnée par M. Paquin que nous remercions pour les bons conseils qu'il nous a donnés et qui nous rendra sûrement service.

TIRAGE

Le $25.00 mis en tirage par les fermières fut gagné par Mme Paul-Emile Durand.

Félicitations.

PROMPT RETABLISSEMENT

à Mme Armand Plouffe et Roger Beaudoin hospitalisées à Joliette.

SPORTS

Les Appollos sont partis!

Le 18 janvier, notre club de ballon-balai a blanchi le club de l'Hôtel Beaudry 2 à 0. Les buts furent comptés par Victorin Gauthier et Michel Robillard. Les étoiles furent décernées à M. Jean-Marc Blais (gardien), Bernard Arbour et à Jean-Claude Pelletier de l'autre équipe.

Félicitations!

Les juniors ont défait St-Jean-de-Matha 1 à 0 au ballon-balai. Le seul but fut compté par Michel Béland. Les étoiles furent décernées au gardien de buts Elias Blais et Michel Marcil et à Antoine Durand de St-Jean-de-Matha.

Bravo les jeunes!

St-Félix de Valois

(Suite de la page 10)

offrons les sympathies de toute la population de St-Félix de Valois.

HEUREUX ANNIVERSAIRE

A une toute jeune personne du rang de St-Martin à St-Félix de Valois qui célébrera le 10 février le quatre-vingtième anniversaire de naissance, il s'agit de Mme Raoul Laforest. Toute la population de St-Félix, j'allais oublié son mari, tous les parents et amis lui offrons un joyeux anniversaire, longue vie et une bonne santé.

A notre sacristain Jean Georges qui aura... le 8 février prochain. De la part de son épouse, son beau-père M. David Fréchette, ses enfants et tous ses parents et amis. Continue toujours à chanter Jean Georges on dirait que ça empêche de vieillir...

CARNAVAL 1970 A ST-FELIX

Vendredi soir, 6 février: Soirée des Jeunes à 8 heures. Admission: $1.00. Danse avec orchestre LES NOCTURNES.

Samedi soir 7 février: Soirée des anciens des Loisirs à 8 h. 30. Admission: $1.50. Danse avec orchestre LES COPAINS.

Dimanche, 8 février: Rallye ski-doo à 1 heure. Inscription: $2.00 à MM. Guy Belleville et J.C. Guérard.

Dimanche, 8 février: Souper Canadien à 6 h. 30. Admission: soirée de danse incluse $3.00. Danse avec orchestre de Jean-Guy Poirier.

Vendredi soir, 13 février: Mascarade pour les enfants sur la patinoire de l'école de 7 h. 30 à 9 h. 30. — à 10 h.: Partie de hockey: Chambre de commerce vs Comité des Loisirs.

Samedi, 14 février: Bal costumé de la St-Valentin à 8 h. 30. Admission: $1.50, danse avec l'orchestre de Jean-G. Poirier.

Dimanche, 15 février: Course de raquettes à 1 h. 30. Clôture du carnaval à 8 heures. Admission: $1.50. Danse avec orchestre Les Gentlemen.

Toutes les activités ont lieu à la Salle des Chevaliers de Colomb sauf vendredi soir 13 février sur la patinoire.

Invitation aux gens de préparer leur costume pour mascarade et bal costumé.

Publ. Comité des Loisirs.

St-Jacques

DECES FOREST:

A l'hôpital Notre-Dame-de-la Merci à Montréal est décédé à l'âge de 68 ans M. Ephrem Forest époux de Mme Hortense Landry. Les funérailles ont eu lieu lundi le 19 janvier. Départ de la Coopérative de Frais Funéraires Montcalm, St-Jacques pour l'église paroissiale et inhumation au cimetière du même endroit. Dans le deuil, outre son épouse, il laisse ses soeurs Mme Germaine Forest et Mlle Rachel Forest Ses belles-soeurs et beaux-frères: Mme Antonio Forest, Mme Jacques Forest, M. Raoul Marsolais, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

DECES LEPINE:

A l'hôpital St-Eusèbe à Joliette le 18 janvier est décédé âgé de 61 ans M. Alfred Lépine époux de feu Mme Irène Gaudet. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 21, départ de la Coopérative Frais Funéraires Montcalm, St-Jacques pour l'église de Rawdon et inhumation au cimetière du même endroit. Dans le deuil, il laisse ses enfants: M. et Mme René Mailhot (Claire), M. et Mme Gilles Mailhot (Rita), M. et Mme Raymond Contant (Ida), M. et Mme André Lépine tous de St-Jacques, M. et Mme Jacques Lépine, M. et Mme Henri Lépine, Mlles Yvonne et Diane Lépine de Rawdon, M. et Mme Yvon Rochon (Nicole), M. et Mme Luc Mailhot (Paulette) de Montréal, M. et Mme Rémi Thuot (Pierrette) de St-Alexis. Ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Hervé Beauséjour de St-Liguori, M. et Mme Albert Lépine, Soeur Adeline Lépine, s.s.a., St-Jacques, Mlles Antoinette et Alexina Lépine, M. et Mme Lionel Lévesque, M. et Mme Maurice Gaudet, M. et Mme Raynald Gaudet, M. et Mme Guy Gaudet, M. et Mme Roland Lane, M. et Mme Alfred Gaudet de Saskatchewan et de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Sincères sympathies à ces familles éprouvées.

SOUPER CANADIEN:

N'oubliez pas de retenir vos billets pour le souper canadien organisé par l'OTJ qui aura lieu samedi le 7 février 1970 à l'école secondaire de St-Jacques. Pour $3. vous dégusterez, ragoût, fèves au lard, jambon, marinades, tartes et gâteaux maison et en plus vous danserez les danses canadiennes, au son de l'orchestre Chevrette. Afin de favoriser davantage les "adultes" qui passeront vraiment une soirée canadienne, les jeunes de moins de 16 ans ne seront acceptés qu'en compagnie de leurs parents. Billets en vente dès maintenant au restaurant Madeleine, Hugues Desrochers, Pharmacie et chez les directeurs de l'OTJ. Acheter vos billets maintenant et vous mangerez et danserez plus tard.

CHANCEUX:

La moto-neige mis en rafle par le club a été gagné par M. Rémy Thériault. Félicitations.

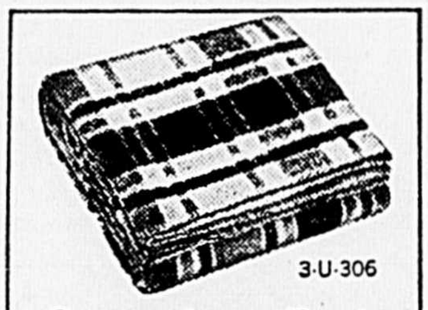
Tenue de route et sécurité...

Faites régler vos roues avant.

Des roues mal alignées font tirer la voiture vers la droite ou la gauche, ce qui compromet la tenue de route et la sûreté du véhicule. L'hiver, une direction sûre et précise est plus importante que jamais. Si au cours des 6 derniers mois vos roues avant n'ont pas été alignées, un tel service est peut-être nécessaire. Nos mécaniciens règleront le pincement, le carrossage et la chasse selon les normes du constructeur, au moyen de l'équipement le plus moderne.

Alignement de roues Firestone $7.77

Prix courant $9.50



3-U-306

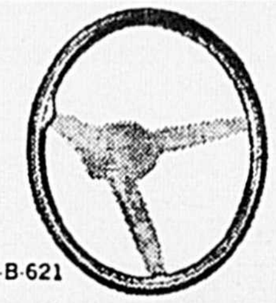
Couverture d'auto $5.25 Pure laine 60" x 80"

Housse de siège en Orlon



Banquette avant à dossier divisé 3U133
Banquette avant à dossier ordinaire 3U134
Banquette arrière 3U325

$8.88



3-B-621

Couvre-volant lacé $1.55

MAGASINS Firestone

Robert Boivin, gérant

40 boul. l'Industrie

Joliette

Tél. 756-1695

Mascouche

MAISON QUERBES

La Maison Querbes nous offre maintenant l'opportunité de retraites mixtes, couples, époux, père et mère, jeunes gens, jeunes filles, retraites familiales. Les paroissiens sont invités à passer deux jours, du vendredi soir, 6 février au dimanche après-midi vers 4 h. Tout est organisé pour avoir un séjour agréable et très enrichissant. Un WEEK-END A NE PAS MANQUER. PARLEZ-EN A VOS AMIS.

NAISSANCES

ROBERGE — Le 17 janvier a été baptisé Joseph, Marcel Patrick, né le 11 décembre, enfant de M. et Mme Roger Roberge (Pauline Bélanger), avenue St-Jean. Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Roberge (Claudette Doyon).

ST-PIERRE — Le 17 janvier a été baptisée Angèle, Marie-Josée, née le 28 décembre, enfant de M. et Mme Ernest St-Pierre (Denise Bélanger), avenue St-Jean. Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Bélanger (Angèle Gélineau).

COTE — Le 18 janvier a été baptisé Joseph, Paul, Jean, né le 7 janvier, enfant de M. et Mme Roméo Côté (Dorilla Guertin). Parrain et marraine: M. et Mme Paul Ferland (Raymonde Côté).

LEMAIRE — Le 18 janvier a été baptisé Joseph, Roland, Patrick, né le 8 janvier, enfant de M. et Mme Jocelyn Lemaire (*Huguette Poirier*). Parrain et marraine: M. et Mme Roland Lemaire (Annette Rouleau).

MARIAGE

Le 24 janvier sera béni le mariage de M. Jean-Claude Bouchard, commerçant de Mascouche, fils de M. et Mme Odina Bouchard (Gertrude Larouche) de St-Herménégilde de Montréal, à Mlle Nicole Lortie, coiffeuse, fille de M. et Mme Georges Lortie (Yvette Sarrazin), de Mascouche. Nos voeux de bonheur.

STATISTIQUES

En 1969, la paroisse de St-Henri-de-Mascouche comptait 1,164 familles avec 5,136 personnes catholiques. Village: 269 familles catholiques; La Campagne: 562 familles et Mascouche-Ouest (Greenwich): 333 familles. En 1969, on a enregistré 93 naissances, 28 mariages et 28 sépultures.

REDDITION DES COMPTES

Dimanche prochain, la Fabrique rendra ses comptes pour l'exercice financier de l'année 1969. Non seulement les marguilliers, mais tous les paroissiens sont invités à la réunion qui sera tenue après la grand' messe dimanche prochain pour se renseigner sur la situation financière et l'administration de la Fabrique de Mascouche. Bienvenue à tous.

CARNAVAL

Les fins de semaine: 31 janvier, 7 et 14 février, au profit des Jouvencelles de Mascouche. Quatre duchesses: Mlles Noëlla Cadieux, France Lavoie, Danièle Lefebvre et Danielle Ouimet. Réal Lafleur, président.

St-Norbert

A SAVOIR:

Le doyen de notre paroisse, c'est M. Horace Ferland il a 92 ans. Notre doyenne c'est Mme Rémi Généreux 89 ans. Voici les personnes qui ont dépassé leur 80 ans: Mme Bernadette Plouffe, Mme Chs-E. Lafrenière 86 ans, M. Zénon Larivière, Mme Samuel Rondeau, M. Raymond Ferland, Mme Georges Latendresse, M. Joseph Majeau 84 ans, M. Cléophas Laporte 83 ans, M. Arthur Lavallée, M. Hormidas Marion 82 ans, M. Eusèbe Boucher, Mme Zénon Larivière 81 ans.

PARTIE DE CARTES:

La chorale de St-Norbert organise une partie de cartes le 31 janvier à l'école à 8 h. 30. Nous avons de beaux prix et servons un goûter. Venez en grand nombre, le 31 janvier à l'école de St-Norbert, le prix d'admission à cette soirée a été fixée à $1 goûter compris. Pour information 836-2436 ou 836-3118.

MOT D'HISTOIRE:

11 août 1907, assemblée pour donner à Joseph Champagne, sur le terrain duquel passe l'aqueduc, le droit de poser une chantepleure pour se servir de l'eau dudit aqueduc pour l'usage domestique. Il a été décidé de donner la somme de quinze piastres pour les noces d'or de Notre Saint-Père le Pape. 18 août 1907, assemblée pour autoriser la Fabrique à faire les travaux de réparations de l'église, agrandissement du cimetière ou en faire un nouveau, et autres réparations et améliorations aux propriétés de la Fabrique. Il a été aussi proposé par Amable Laporte que la Fabrique fasse un emprunt de $4,000 pour faire ces travaux. Il a aussi été proposé par Georges Laporte de la paroisse à faire une répartition.

ANNIVERSAIRES:

M. Hormidas Marion célèbrera le 19 janvier son 83e anniversaire de naissance. Dimanche le 25 janvier M. Horace Dubeau fêtera dans l'intimité de son foyer ses 74 ans. Le 27 janvier sera l'anniversaire de naissance de Mme Vianney Lambert. A tous bonne et joyeuse fête.

St-Roch de l'Achigan

DECES DESROCHERS

A Montréal, à l'âge de 60 ans et 7 mois est décédé M. Charlemagne Desrochers. Sa dépouille mortelle fut exposée au salon Jean Denis Beauchamp de St-Roch et son service fut célébré le 10 janvier à 11 h. dans l'église de St-Roch et inhumé au cimetière du même endroit.

Sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

Un gros merci à M. le curé et à ses aides pour avoir mis une messe de 5 h. le dimanche. Espérons qu'elle restera longtemps.

SYMPATHIES

A M. Jos. Piché pour le décès de sa soeur Mme Roméo Martel née Eva Piché, de Montréal.

QUILLES, 6 janvier 1970

Plus haut simple F.: Mme Denise Majeau, 161; H.: M. Roger Pilon, 177.

Plus haut triple F.: Mme Denise Majeau, 387; M. Roger Pilon, 411.

P.H.S.: 172 - 190 — P.H.T.: 436 - 544.

Félicitations.

QUILLES, 13 janvier 1970

Plus haut simple F.: Mme Réjeanne Pilon, 156; H.: M. Guy Majeau, 185.

Plus haut triple: F.: Mme O. Vanden Abeele, 424; H.: M. Guy Majeau, 413.

P.H.S.: 172-190 — P.H.T.: 436-544.

Félicitations.

MARIAGE LAPIERRE-LAMARCHE

Le 10 janvier 1970, M. Michel Lapierre, fils de M. et Mme Valmore Lapierre de Joliette à Mlle Carmelle Lamarche, fille de M. et Mme Georges Lamarche, de Saint-Roch.

Meilleurs voeux!

ARCHITECTE
Auguste Martineau
175, De Salaberry
Tél. 756-6253 Joliette

Dr BERNARD FORGET, B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
Verres de contact — Rééducation visuelle
100 rue St-Paul 756-4633

S Vessot COMPANY LIMITED
Le mieux outillé de la région
Réparations de tous genres — Main-d'oeuvre expérimentée
Prompte livraison
FONDERIE ET ATELIER MECANIQUE
603, Querbes Tél. 756-4591 Joliette

Dr Donatien Leclerc, B.A., O.D.
OPTOMETRISTE — SPECIALISTE DE LA VISION
556 boulevard Manseau Tél. 753-7545
JOLIETTE

126, St-Paul Téléphone
Joliette 759-2352
JOLY & JOLY
OPTOMETRISTES
Dr Georges-E. Joly B.A., O.D.
Dr J.-François Joly B.A., O.D.

JEAN DUBEAU
ARCHITECTE
Téléphones 756-4541 — 883-6385
175, Salaberry Joliette

70 sud, Place Bourget Joliette
Suite 300
Jacques Martin & Associés
COMPTABLES AGREES
JACQUES MARTIN, C.A.
résident
Tél. 756-1038

ALBERT PIETTE
INGENIEUR CONSEIL
Electricité, Chauffage, Plomberie
Ventilation, Air climatisé, réfrigération
593, Papineau Tél. 756-4484 Joliette

BERNARD BEAUDOIN
ASSURANCES GENERALES
VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE — DIVERS
Rés. 1095, St-Louis 753-9313
JOLIETTE, QUE.

Dr Jean-Marc Fortin
pratique limitée à l'orthodontie
BUREAU LE SAMEDI
140 sud, Saint-Charles
753-5454 Joliette

LUCIEN LECLERC
ARPENTEUR-GEOMETRE INGENIEUR CONSEIL
Arpentage — Pavage
Aqueduc et Usine de Filtration
Egout et Usine d'Epuration
IMPRESSION DE PLANS
Bur. 70 Pl. Bourget S. JOL. Tél. 753-3752
Rés. 1222, Pl. H.-Dunant JOL. Tél. 753-5810

MME EDMOND DUGAS
ASSURANCES GENERALES
108, ST-CHARLES BORR. SUD, JOLIETTE
TEL. 756-4490

Antoine Fortin, D.C.
CHIROPRATICIEN
Etabli à Joliette depuis 1928
Tél. 753-5454
140, St-Chs-Borromée sud

Notre liste de professionnels de confiance qui serviront bien vos intérêts

Festivités a St-Alphonse

CLUB MOTO-NEIGE SENTIERS NORD DE JOLIETTE INC.:

Toujours prêt à procurer des heures inoubliables à ses membres, le Club des Sentiers Nord de Joliette Inc. tiendra une soirée dansante samedi le 24 janvier 1970. Cette partie de plaisir se déroulera à la salle des loisirs de St-Alphonse. Au cours de cette rencontre une reine sera couronnée, une moto-neige de marque Sno-Jet sera tirée. Tout ceci se fera dans un décor, ensoleillé par l'orchestre des "Quartets" et rafraîchit par de délicieux cocktails. Toutes personnes de 20 ans et plus sont les bienvenues. Pour les membres du club, l'entrée sera gratuite avec présentation sera demandé. Il me sentation de votre carte de membres du club. Pour les non-membres $1.50 d'entrée sera demandé. Il me fait plaisir de vous représenter votre duchesse: Mlle Francine Morrissette, celle-ci serait heureuse de vous procurer des billets de tirage pour l'auto-neige. Son numéro de téléphone est 883-2962. Bonne chance à tous et ne manquez pas votre rendez-vous.

CARNAVAL PAROISSIAL:

Le carnaval vient de nouveau frapper à notre porte. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue. Pour signaler cet heureux événement nous lui serons fidèles les samedis 31 janvier et le 7 février 1970. Ces deux soirées vous permettront de participer à 2 soupers canadiens suivis d'une soirée dansante avec l'orchestre "Les Sun Boys". Le billet d'entrée pour le souper et danse sera de $2.50 pour adultes, et de $1.50 pour enfants et de $1.00 pour la soirée seulement. Ne manquez pas cette invitation qui rejouira petits et grands. Le plaisir vous attend.

PROMPT RETABLISSEMENT:

Que nos meilleurs voeux de prompt rétablissement puissent parvenir à Mme Michel Payette qui fut hospitalisée à l'hôpital Maisonneuve de Montréal. Que l'air pur et frais de nos montagnes et le soleil bienfaiteur puissent vous redonner la santé.

AFEAS:

Les dames de cette paroisse tiendront leur réunion mensuelle le 21 janvier. Ne manquez pas cette soirée où toutes nous pouvons nous enrichir à tous points de vue. Nous vous communiquerons le compte-rendu la semaine prochaine.

LISEZ CECI:

Les personnes intéressées à faire passer des nouvelles par l'intermédiaire de ce journal, sont priées de communiquer avec moi-même à 883-6025. Je me ferai un plaisir de les insérer dans les échos de St-Alphonse.

M. Coutu, pub.

Sainte-Julienne

Ouverture du Carnaval

STE-JULIENNE, (DNC) — Samedi soir prochain, 24 janvier, à l'occasion d'un souper canadien, sera officiellement inauguré le carnaval 1970 de Ste-Julienne. Au cours de la soirée il y aura proclamation de la Reine du carnaval. La manifestation se déroulera à la salle municipale.

Les recettes du carnaval annuel servent aux loisirs des jeunes et des vieux. Nous demandons donc la collaboration totale de la population.

HOCKEY:

Samedi dernier, le club du Lac Quinn et le club Ste-Julienne ont annulé 4 à 4 dans une joute de hockey de catégorie pee wee. Les étoiles du club local ont été Pierre Ricard, Marcel Jetté, Jacques Aumont et Bernard Demers. A ces jeunes amateurs nous souhaitons bonne chance.

REUNION DES PARENTS:

Jeudi soir, le 13 janvier, les parents se rendaient à l'école. Une assistance nombreuse d'hommes et de femmes avaient répondu à l'invitation.

Cette rencontre avait un triple but:

— faire connaître le travail des enfants à l'école, tant dans la façon de s'exprimer oralement que par écrit.

— présenter deux cours pratiques: un de mathématiques et un autre de français.

— remettre le bulletin et parler de la future promotion de l'enfant ainsi que de son comportement.

La soirée se déroula comme suit:

Visite des parents aux tables de l'exposition des travaux de géographie, connaissances usuelles, mathématiques modernes, découvertes en français, etc.

Conférences faites par des élèves de 7e année: Patrick Palerme, Bernadette Morel, Suzanne Langlois, Céline Perron, Francine Demontigny, Luc Lafrenière, Lucie Deslauriers, Monique Melançon, sur le travail des connaissances usuelles après de longues recherches et d'intéressantes découvertes.

Une classe de mathématiques modernes avec un groupe d'élèves de 4e année sur les différentes bases et sur les fractions avec le matériel approprié, par le professeur de ce degré, Soeur Monique Lafond.

A la suite de ce cours Soeur directrice nous apporta certaines précisions ayant trait au cours.

Mlle Ginette Rainville avec ses élèves nous fit connaître certains loisirs du Mexique tout au cours d'une leçon de français.

Une leçon de français qui renferme cet élément de culture, fait découvrir un vocabulaire nouveau et très riche, apprend à l'enfant à s'exprimer, l'aide à sa formation sociale, développe son goût du beau, enfin lui fait découvrir que tout histoire comprend trois étapes.

C'est une expérience enrichissante que ces deux classes pratiquent devant les parents! Ils ont constaté:

— la somme de travail que réclamait une préparation de classe.

— la nouvelle méthodologie dans l'enseignement des mathématiques et du français.

— la bonne attention et la participation de l'enfant à ces cours s'il veut ensuite être capable de s'exprimer.

Pour terminer la soirée, les parents se rendaient à la classe de leur enfant, recevoir le bulletin et échanger avec le professeur.

Tous quittèrent l'école très satisfaits et demandant une réunion semblable leur faisant connaître les progrès et les succès de leurs enfants.

MME JEAN-BAPTISTE
FORGET
Assurances générales
Société des Artisans
378 FABRE, JOLIETTE
TEL. 756-4616

Sur rendez-vous — Tél. 753-4554
Clinique de Podiatrie de Joliette
Ronald Perrault, d.s.p.
Maladies du pied
Tous les soins complets du pied
Cors, callosités, verrues plantaires, ongles incarnés, etc.
70 SUD, PLACE BOURGET — SUITE 203 — JOLIETTE

CONSEILLER PROFESSIONNEL
LE COURTIER D'ASSURANCES
EST VOTRE
"HOMME DE CONFIANCE"

Allard Assurances Générales Enrg.
c.d'a.a.
509 Notre-Dame Joliette
Tél. 753-7413

Antonio Barrette & Fils Inc.
c.d'a.a.
375 Manseau Joliette
Tél. 753-7554

J.A. Boisvert & Fils Inc.
c.d'a.a.
501 Notre-Dame Joliette
Tél. 756-6442

Yvon Boyer Inc.
c.d'a.a.
815 Manseau Joliette
Tél. 756-4750

J. E. Brault
c.d'a.a.
844 Manseau Joliette
Tél. 753-5416

Yvon Champagne
c. d'ass.ass.
26 Guy N.-D. des P.
Joliette Tél. 753-5875

C. Maurice Desrochers
c. d'ass.ass.
25 sud, Place Bourget
Joliette Tél. 753-9811

J. Henri Gagnon
c.d'a.a.
Agences Laurentiennes Enrg.
C.P. 95 Lanoraie
Tél. 887-2577

Les Assurances G. Lambert Inc.
c. d'ass.ass.
583 boul. Antonio Barrette
Joliette Tél. 753-9392

Jean C. Ponton
Courtier d'assurances
360 St-Jacques Ste-Béatrix
Tél. 883-2242

Assurances Marcel Payette Inc.
Courtier d'assurance agréé
565 Archambault Joliette
Tél. 756-0541 — 42

Jean Tellier & Fils Ltée
c.d'a.a.
418 Manseau Joliette
Tél. 753-7401

J. Alfred & Luc Tessier Enrg.
c.d'a.a.
1 sud, Ste-Angélique
Joliette Tél. 753-5595

DR GERARD DHAITI
M. D.
MEDECINE INTERNE
CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS
TEL. 753-4031 615, GADOURY
JOLIETTE

LOUIS-PHILIPPE HETU, C.A. 255-3541
FERNAND HETU, C.A. (759-0130)
JEAN-GUY HETU, C.A. (759-1337)
BERNARD HETU, C.A. 883-6669
Hétu, Hétu & Cie
COMPTABLES AGREES
746, boul. Manseau, Joliette, Qué. Tél. 753-7645
4055 boul. St-Joseph E., Montréal 36, Qué. Tél. 725-9506

698, St-Viateur, Joliette, Qué. Bureau 756-4434 Rés. 756-4227
ST-GEORGES & LALONDE
COMPTABLES PUBLICS
B. ST-GEORGES, Comptable agréé
J.-L. LALONDE, Comptable public enrg.

Notre liste de professionnels de confiance qui serviront bien vos intérêts

PETITES ANNONCES

TARIF

Les Petites Annonces sont toujours payables à l'avance

$1.25 pour la première fois

Maximum 30 mots

5c le mot additionnel $1.00 pour répétition

Les annonces doivent nous parvenir avant le mardi midi, pour publication le mercredi de la même semaine

A vendre

TELEVISEURS d'occasion reconditionnées par nos experts, vendus avec garantie. Centre Electronique Raymond et DeSerres, 354 rue Papineau, tél. 756-8185 — 31234 JNO.

AVOINE à vendre, très belle récolte d'avoine de première qualité à vendre à prix très intéressant. S'adresser à tél. 756-2734 ou 756 1744 — JNO.

REFROIDISSEUR à lait, 12 bidons en bon ordre. S'adresser à Roland Breault, St-Alexis, tél. 839-3163 — 4021-21-1.

PROPRIETE à vendre. S'adresser à Rosaire Roch, 584 St-Louis, Joliette, téléphone 756-4249 — 4019-28-1.

BUNGALOW à vendre à 564 Bordeleau, face à un parc, 6 grandes pièces, 2 salles de bain, foyer naturel, terrain 150 x 77 pi., sous-sol fini, garage, abri d'autos. S'adresser à tél. 756-4905 — JNO.

FORD FAIRLANE Torino 1968, 2 portes, H.T., tout équipé presque neuf. S'adresser à tél. 223-2707 — 4016-28-1.

SALAISON à vendre à Joliette à très bonnes conditions, logement si désiré. S'adresser le jour à tél. 753-5291, le soir à tél. 756-0760 — JNO.

MEUBLES SECOND — Télévision $30 et plus — Matelas à ressorts $5 et plus — Bureaux $5 et plus — Réfrigérateurs, poêles gas et huile, comme neufs — Meubles neufs 30% de réduction — Repris de finance — 24 mois pour payer — Télévision en couleur, généreuse allocation pour vieux téléviseur. Chez Gaston Daher Meubles TV, 112 sud, St-Charles-Borromée, près Notre-Dame, tél. 753-7841 — JNO.

Divers

PEDICURE

Ludger Houle, pédicure sera à Joliette, Hôtel St-Louis, les 2, 3, 4 février pour traitements sans douleur des pieds, cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous tél. 756-8001 — 4006-7-1.

Divers

ENTREPOSAGE GENERAL et auto-neige. S'adresser à tél. 756-1729, Ameublement Beaudry, 600 boul. Barrette, Joliette — JNO

IMPOT

Rapport d'impôt $2.00 chacun. S'adresser à tél. 756-8513 — JNO.

ATTENTION: Nous réparons toutes marques de moteurs électriques de toutes forces, drills électriques, starteurs, générateurs. Service rapide par des experts. Joliette Moteurs Ltée, 232 Saint-Joseph, tél. 756-4810, Joliette — JNO.

Etudiants

L'ECOLE d'entrainement mécanique d'automobile et de moteurs diesels, offre des cours. Inscrivez-vous immédiatement. Ecole Auto et Diesel, 139 Charpentier, L'Epiphanie, téléphone 832-2423 — J.N O.

On demande

SERVEUSES d'expérience demandées, bonne apparence, restaurant au Coq Doré, Joliette, tél. 756-1644 — 4026-21-1.

HOMMES ou FEMMES demandés à temps plein ou partiel, très bon revenu, travail intéressant, dans votre localité avec auto de préférence. S'adresser à Robert Leblanc, tél. 759-1025 — 35222-28-1.

BARMAID d'expérience demandés, bonne apparence, nouveau bar-salon original, tél. 756-1644. S'adresser à Frank Majeau ou J.-Claude Salvail — 4027-21-1.

SURVEILLANT EN GROS

Entraîner pour prendre en charge un Centre de Distribution de Gros, comme Gérant. Salaire et Commission. $600. par mois durant l'entraînement. Opportunité d'un revenu de $10,000. par année et plus. Pour entrevue personnelle écrire à M. R. Lemieux, 10951 boul. Parkway, Montréal 437, Québec.

On demande

ATTENTION CULTIVATEURS! Je suis acheteur de vaches laitières de troupeaux et de roulant de ferme au complet, dans la province. S'adresser à M. Léo Dastous, tél. 362-7585, encanteur licencié bilingue de Plessisville, cté Mégantic, P.Q. — JNO.

A louer

APPARTEMENTS à louer (bachelors) tout meublé, très spacieux, antenne TV, thermostat individuel, tapis mur à mur, eau chaude et électricité fournies, intercom, buanderie, toutes taxes payées, coin St-Joseph et Richard. S'adresser à 242 Saint-Joseph — JNO.

LOGIS à louer, 5 pièces, eau chaude, chambre de bain, 220, situé rue St-Germain. S'adresser à Ronald St-Germain, 24 rue St-Germain, St-Roch-de-l'Achigan, tél. 832-3457 — 4020-21-1.

APPARTEMENTS type bachelor, modernes, meubles neufs, tapis, chauffage électrique avec thermostat individuel, réfrigérateur, poêle, près du centre. S'adresser à tél. 753-7421 ou à 445 St-Louis, Joliette — JNO.

Animaux à vendre

VACHES A LAIT, pure sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu provenant d'un des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à Philippe Ouimet, 3805, Côte Terrebonne, Terrebonne, tél. 666-8181 — J.N.O.

Représentant demandé

POUR JOLIETTE ET LA REGION

Homme ou femme

Exigences:

—auto
—Mise soignée
—25 ans et plus
—bonne présentation
—temps plein ou partiel

Avantages:

—Salaire et commission ou
—commission seule
—entraînement
—bénéfices marginaux

Employeur:

PRET ET REVENU LTEE

Pour fixer une entrevue:

753-5280

demandez Omer Lebrun

Animaux à vendre

CHEVAL 1,700 livres de 12 ans, garanti pour tout genre de travail. S'adresser à Roger Allard, tél. 839-6107, St-Alexis, Cté Montcalm — 4025-4-2.

VACHES LAITIERES: Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE, 521 boul. Lacombe, St-Paul-l'Ermite, cté L'Assomption, (route 48), tél. ferme de 7 h. a.m. à 6 h. p.m. 581-5670; résidence, 722-0956 — 1880-26-6.

St-Alexis

LOISIRS:

BALLON-BALAI:

Vendredi soir, à St-Alexis, le groupe des Juniors rencontraient l'équipe féminine du village de St-Jacques, Le but vainqueur fut compté, à la fin de la deuxième période, par le chef de l'équipe de St-Alexis, Mlle France Dufort. Ce fut une victoire très appréciée. Bravo à notre jeune équipe! Egalement, vendredi le 16 janvier, les Seniors se rendaient à Ste-Julienne où elles rencontraient l'équipe de Ste-Julienne. La victoire alla à l'équipe de Ste-Julienne par deux buts marqués à la fin de la troisième période. Elles sauront sûrement se reprendre dans une joute à venir. Bravo aux gagnantes!

HOCKEY:

Aussi, cette même soirée, les Aigles de St-Alexis recevait l'équipe des continuations St-Jacques. Après avoir égalisé le compte grâce à un but de Réal Mailhot et deux de son frère Sylvain, les Aigles devaient finalement leur céder la victoire au compte de 6 à 3. Dimanche après-midi, une foule assez considérable se rendait à la salle des Loisirs de St-Alexis, où les Aigles disputaient une chaude partie à l'équipe de Rawdon. Malgré les encouragements de la foule, les Aigles laissèrent partir la victoire par le compte de 3 à 2. Les deux buts des Aigles étaient comptés par Réal Mailhot.



M. REAL MALO

ACHETER
OU
ECHANGER

Votre automobile
N'EST PLUS
UN PROBLEME
GRACE A

RÉAL MALO

Un homme honnête en qui vous pouvez avoir confiance

VOUS CONSEILLERA

NOUS AVONS UN TRES BEAU CHOIX D'AUTOMOBILES A VOUS OFFRIR
VOICI QUELQUES EXEMPLES:

1968 CHEVY II NOVA, moteur 307, toit vinyl, comme neuf
1967 CADILLAC sedan ville, 4 portes, H.T., noir, bas millage
1967 PONTIAC. Grande Parisienne, 2 p., H.T., tout équipé
1967 CHEVROLET Impala, V-8, tout équipé, très propre
1967 METEOR, Rideau 500, H.T., 2 p., toit vinyl, tout équipé
1967 DODGE Monaco 500, H.T., sièges baquets, tout équipé
1967 CHEVROLET Bel Air, 6 cyl., aut., radio, 4 portes, très propre
1967 VALIANT V-100, 4 portes, automatique, en bon ordre.
1967 CAMION MERCURY ½ tonne, V-8, grande boite, bas millage
1966 VALIANT Signet V-200, H.T., V-8, tout équipé, comme neuf
1966 OLDSMOBILE Super 88, 4 portes, H.T., tout équipé.
1966 BUICK Le Sabre, H.T., 4 portes, bas millage.
1966 CHRYSLER Saratoga 300, H.T., 2 portes, tout équipé
1966 CHEVROLET Bel-Air, sedan, 4 portes, très propre.
1965 CHRYSLER Saratoga 300, 4 portes, H.T., tout équipé
1965 PONTIAC Laurentian, 6 cyl., autom., radio, 4 portes, en bon ordre
1964 BUICK Wildcat, 4 portes, bas millage, très propre.
1964 CHEVROLET, 6 cyl., autom., radio, pneus neufs, très propre
1964 PONTIAC Super Sport, V-8, tout équipé, en bon ordre
1964 PLYMOUTH Savoy, 4 portes, automatique, radio, bas millage
1964 CHEVROLET, Impala, conv., tout équipé, très propre
1964 CADILLAC sedan ville, H.T., 4 portes en spécial
1963 PLYMOUTH III H.T., 2 portes, en bon ordre.



MALO AUTOMOBILE

TELS: Bureau 756-1744 — Résidence 756-2734
800, VISITATION (voisin du Restaurant Kambo)

Au sujet de la déformation des mots et des locutions

Les mots et les locutions subissent les lois du langage, dont l'une est la déformation. Tantôt cette déformation affecte la seule graphie, tantôt elle bouscule les mots même, substituant à des termes désuets des termes par le son voisins, mais tout autres.

Lorsqu'on écrit, de nos jours, **dessiller** pour **déciller,** qui voulait dire étymologiquement "découdre les cils (paupières) du faucon", le mal n'est point très grand, qui cache seulement l'origine du mot. Quand, au lieu de **forsené,** littéralement "hors de ses sens", on écrit **forcené.** qui ne voit que, sous l'influence attractive de **force,** le sens même du mot s'est infléchi et désigne aujourd'hui un fou furieux, dont les nerfs en proie au mal ont décuplé les forces. La forme et le son des mots déterminent lentement leur sens.

Ce qui est vrai des mots l'est plus encore des locutions, dont beaucoup remontent assez haut dans la langue et ont été modifiées par les siècles. Un mot, d'ordinaire un mot d'une seule syllabe, n'est plus employé, donc compris: on lui substitue un homonyme ou un paronyme, et l'expression demeure approximativement la même pour l'oreille et le sens.

Nous en donnerons ici quelques exemples: **ne rêver que plaids et bosses** (ne rêver que procès et coups), locution où le mot **plaids** ("procès"), vieilli dès le XVIe siècle et ne demeurant plus que dans la langue judiciaire au XVIIe et XVIIIe siècles, a disparu devant son homonyme **plaies,** si bien qu'on a écrit et qu'on écrit maintenant **ne rêver que plaies et bosses,** avec un sens très proche assurément, mais d'où l'idée de procès s'est enfuie. Pareillement **c'en dessus dessous** (entendez "ce qui était en dessus étant mis dessous), que l'on trouve au XVIe siècle, est écrit par les classiques du XVIIe **sens dessus dessous** et même, chez de moindres auteurs, **sans dessus dessous,** comme si la locution s'appliquait à une chose n'ayant ni dessus ni dessous. (Voir le "Dictionnaire des locutions françaises", Larousse éditeur).

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
LANAUDIERE, JOLIETTE, P.Q.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC,
COMMISSION SCOLAIRE
REGIONALE LANAUDIERE,
COMTE DE JOLIETTE.

AVIS PUBLIC est, par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire régionale Lanaudière, qu'à la session régulière tenue le 14 janvier 1970, MM. les commissaires d'écoles de la Commission scolaire régionale Lanaudière ont adopté la résolution suivante:

Il est proposé par M. le commissaire Julien Bellerose et résolu unanimement que les articles 1, 3 et 5 de la résolution d'emprunt à long terme adoptée lors de la session tenue le 14 août 1968 soient remplacés par les suivants:

ARTICLE 1. —

Les commissaires d'écoles s'obligent en outre à contracter, pour les fins susdites, un emprunt maximum de $505.000.00 en monnaie ayant cours légal au Canada, à un taux d'intérêts ne dépassant pas 9% l'an, devant être amorti en une période de vingt (20) ans, et à réaliser ledit emprunt au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence dudit montant.

ARTICLE 3. —

La date d'émission des obligations sera fixée au 1er mars 1970. Elles seront remboursables au pair, par séries, au cours d'une période de 20 ans, à l'échéance indiquée sur icelles, et suivant le rythme d'amortissement annuel fixé au tableau ci-annexé pour le capital de l'emprunt.

Les commissaires d'écoles se réservent cependant la faculté (mais subordonnément à l'autorisation du ministre des Affaires municipales obtenue sur recommandation du ministre de l'Education) d'émettre ces obligations pour des termes plus courts que celui décrété à l'article 2 pour l'emprunt, si les conditions du marché financier l'exigent, pourvu que chaque émission subséquente le soit pour la balance due sur l'emprunt.

ARTICLE 5. —

Elles porteront intérêt à un taux ne dépassant pas 9% l'an, lequel sera payé semi-annuellement le 1er mars et le 1er septembre de chaque année, sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation. Ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital.

Adopté unanimement,

Jean-Guy Nadon, secrétaire-trésorier

Vraie copie certifiée,
ce 19e jour de janvier 1970.

Structures administratives sur pied

La Régie de l'assurance-maladie du Québec annonce la nomination de ses cadres supérieurs

Québec — Poursuivant son travail intensif d'organisation, la Régie de l'assurance-maladie du Québec vient d'annoncer, par l'intermédiaire de son président et directeur général, M. Robert Després, la création de ses structures administratives et les noms des directeurs responsables.

Administrativement la Régie porte sur six directions: secrétariat et contentieux, affaires médicales, opérations, administration et finance, relations publiques et personnel.

Le secrétariat et contentieux est sous la direction de M. Paul-Emile Lafrance, avocat au Barreau de Montréal, qui possède une solide expérience des institutions de fiducie et d'assurances. Le contentieux aura pour principale fonction d'étudier les problèmes de nature juridique relativement aux lois de la Régie et du régime.

La direction des affaires médicales relève du Dr Laurent Lizotte, m.d. Avant d'être nommé à ses présentes fonctions, le Dr Lizotte avait été directeur du service de santé d'urgence puis sous - ministre adjoint au ministère de la Santé. Il est président de la Commission de l'assistance médicale.

Une des responsabilités relevant du secteur des affaires médicales sera la recherche sur le plan technique et l'élaboration des normes et des directives concernant l'aspect technique de l'assurance - maladie.

La direction des opérations est confiée à M. Robert Brochu, actuaire formé à l'Université Laval et membre de la "Society of Actuaries", qui a débuté sa carrière dans une importante société d'assurances américaine avant de passer à la Régie. L'unité administrative qu'il dirige sera chargée d'assurer le bon fonctionnement des rouages opérationnels du régime, qui comprend le traitement par informatique des données, à partir de la réception de la réclamation jusqu'au paiement.

L'administration et la finance, direction chargée entre autres de l'établissement et du maintien des mécanismes. des systèmes et des méthodes comptables, budgétaires et administratives, a été confiée à M. Roger Lefrançois, qui arrive à la Régie avec une expérience de la comptabilité et de l'administration financière de plus de 21 ans dans l'entreprise privée.

La direction des relations publiques est assumée par M. Serge de La Rochelle, qui a fait carrière aux deux plans de l'information et de l'administration dans le journalisme hebdomadaire, le journalisme quotidien et les relations publiques, avant de venir à la Régie.

Le rôle des relations publiques consistera à maintenir pour la Régie, par tous les moyens de l'information et de la publicité, un lien étroit avec les publics de la régie et les organismes gouvernementaux impliqués. Sa responsabilité initiale sera de bien informer le public des avantages que lui assurera la loi et de la façon d'en bénéficier.

La direction du personnel est sous la responsabilité de M. Claude-P. Bélanger, qui avait débuté dans l'entreprise privée avant de passer en 1961 au service du gouvernement du Québec. Dans ses fonctions M. Bélanger a pour premières tâches de planifier et de recruter les ressources humaines nécessaires qui, à la mise en oeuvre du régime, seront de l'ordre de quelque 1200 employés.

En rendant publiques ces nominations M. Després, antérieurement sous-ministre du Revenu, a dit que cette étape de la mise en place des grandes structures administratives de la Régie rencontre le cheminement critique que les dirigeants de l'organisme se sont tracé et qu'ils continuent d'observer rigoureusement, afin de posséder les mécanismes nécessaires à l'implantation d'un régime universel d'assurance - frais médicaux pour le 1er juillet 1970.

La merveilleuse...

(Suite de la page 5)

Marcelline, le club le mieux or-

La merveilleuse histoire de la naissance, par le Dr Lionel Gendron, illustrée par **Jack Tremblay,** se lit comme un captivant récit d'aventure. C'est un livre appelé à connaître **un succès international,** un livre en passe de devenir un **classique dans le domaine de l'éducation,** un livre qui fait honneur à l'édition canadienne française.

La merveilleuse histoire de la naissance est en vente partout au Québec au prix de $3.50 l'exemplaire. On peut également se le procurer chez le distributeur exclusif: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue De LaGauchetière, Montréal 132 (523-1600).

Si vous projetez d'aller faire du patin ou de l'auto-neige, ce serait beaucoup plus sûr de vous restreindre aux endroits officiellement approuvés pour les sports de glace. Si vous préférez les endroits moins fréquentés, ne manquez pas de vous munir d'appareils de sauvetage par mesure de sage précaution.

Nouvelle émission

Sous les réserves d'usage, il nous fait plaisir de vous suggérer la valeur suivante:

Paroisse Notre-Dame des Prairies

OBLIGATIONS 9%

(ECHEANT LE 1er JANVIER 1980)

Prix: $98.00
Rendement: 9.30%

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec notre représentant.

M. PAUL BOUCHER

650, Curé-Gadoury, Joliette
756-6606

CLICHE ET ASSOCIÉS LTÉE
Courtiers en valeurs de placements
MONTRÉAL / QUÉBEC / TROIS-RIVIÈRES / OTTAWA

Votre dernière chance



DE VOUS PROCURER LES JOUETS PREFERES DE VOS ENFANTS

A PRIX COUPES



A la Librairie **René Martin** INC.

398, rue Notre-Dame Joliette Tél. 756-8066



REDUCTION DE 20 A 50% SUR TOUS NOS JOUETS

Jeux de pâte à modeler
rég. $1.49 **Prix Martin $ 0.98**
rég. $3.69 **Prix Martin $ 2.49**
rég. $2.98 **Prix Martin $ 1.98**
rég. $3.98 **Prix Martin $ 2.77**

Série Gi-Joe
rég. $11.98 **Prix Martin $ 7.99**
rég. $5.39 **Prix Martin $ 3.77**
rég. $6.98 **Prix Martin $ 4.99**
rég. $4.98 **Prix Martin $ 3.49**

Jeu de chimie rég. $22.50 **Prix Martin $11.99**

Jeux de biologie rég. $5.99 **Prix Martin $ 3.99**

Jeux de géologie rég. $15.95 **Prix Martin $ 7.99**

Microscope rég. $17.50 **Prix Martin $ 8.99**

POUR LES PLUS JEUNES

Téléphones rég. $3.50 **Prix Martin $ 1.99**

Ciné-caméra rég. $0.98 **Prix Martin $ 0.49**

Valises de docteur rég. $1.98 **Prix Martin $ 0.99**

Banques-jouets
rég. $2.98 **Prix Martin $ 1.99**
rég. $0.39 **Prix Martin $ 0.19**

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Xylophones rég. $2.98 **Prix Martin $ 1.49**

Accordéons rég. $3.98 **Prix Martin $ 1.99**

Piste de courses de Mattel Hot Wheels
rég. $6.98 **Prix Martin $ 3.49**
rég. 3.98 **Prix Martin $ 1.99**

Guitares
rég. $10.98 **Prix Martin $ 5.99**
rég. $3.49 **Prix Martin $ 1.69**

Pianos
rég. $32.95 **Prix Martin $21.99**
rég. $6.98 **Prix Martin $ 4.99**

Piste de course Eldon en 8
rég. $23.98 **Prix Martin $14.99**
rég. $9.98 **Prix Martin $ 6.99**
rég. $7.98 **Prix Martin $ 4.99**

autres modèles
rég. $43.95 **Prix Martin $28.99**
rég. $32.95 **Prix Martin $21.99**

Trompettes rég. $4.98 **Prix Martin $ 2.99**

Orgues
rég. $59.95 **Prix Martin $39.99**
rég. $32.95 **Prix Martin $21.99**

POUR LA JEUNE FILLE

Fameuse poupée Barbie rég. $4.50 **Prix Martin $ 2.99**

Linge pour Barbie
rég. $1.59 **Prix Martin $ 1.29**
rég. $0.98 **Prix Martin $ 0.69**

Sets de manucure
rég. $3.19 **Prix Martin $ 1.69**
rég. $2.98 **Prix Martin $ 1.49**

Frigidaires rég. $9.98 **Prix Martin $ 5.99**

Poêles rég. $7.98 **Prix Martin $ 3.99**

Sécheuses rég. $6.89 **Prix Martin $ 3.99**

Laveuses rég. $3.49 **Prix Martin $ 2.29**

Cuisinières rég. $4.98 **Prix Martin $ 3.79**

Sets de vaisselle rég. $9.95 **Prix Martin $ 5.99**

Malaxeurs rég. $4.98 **Prix Martin $ 3.99**

Mélangeurs rég. $7.98 **Prix Martin $ 4.99**

Aspirateurs rég. 4.98 **Prix Martin $ 3.99**

Polisseuses rég. $4.98 **Prix Martin $ 3.99**

Poupées
rég. $24.95 **Prix Martin $16.99**
rég. $5.98 **Prix Martin $ 2.99**
rég. $6.98 **Prix Martin $ 3.99**
rég. $3.98 **Prix Martin $ 1.99**

Sets de tables avec 2 chaises en bois rég. $10.98 **Prix Martin $ 7.29**

Sets de tables avec 2 chaises couleur rég. $13.49 **Prix Martin $ 8.99**

Chaises berçantes
rég. $4.50 **Prix Martin $ 2.99**
rég. $3.25 **Prix Martin $ 2.29**

Berceaux
rég. $6.98 **Prix Martin $ 4.99**
rég. $3.98 **Prix Martin $ 2.79**